

B I E N

W



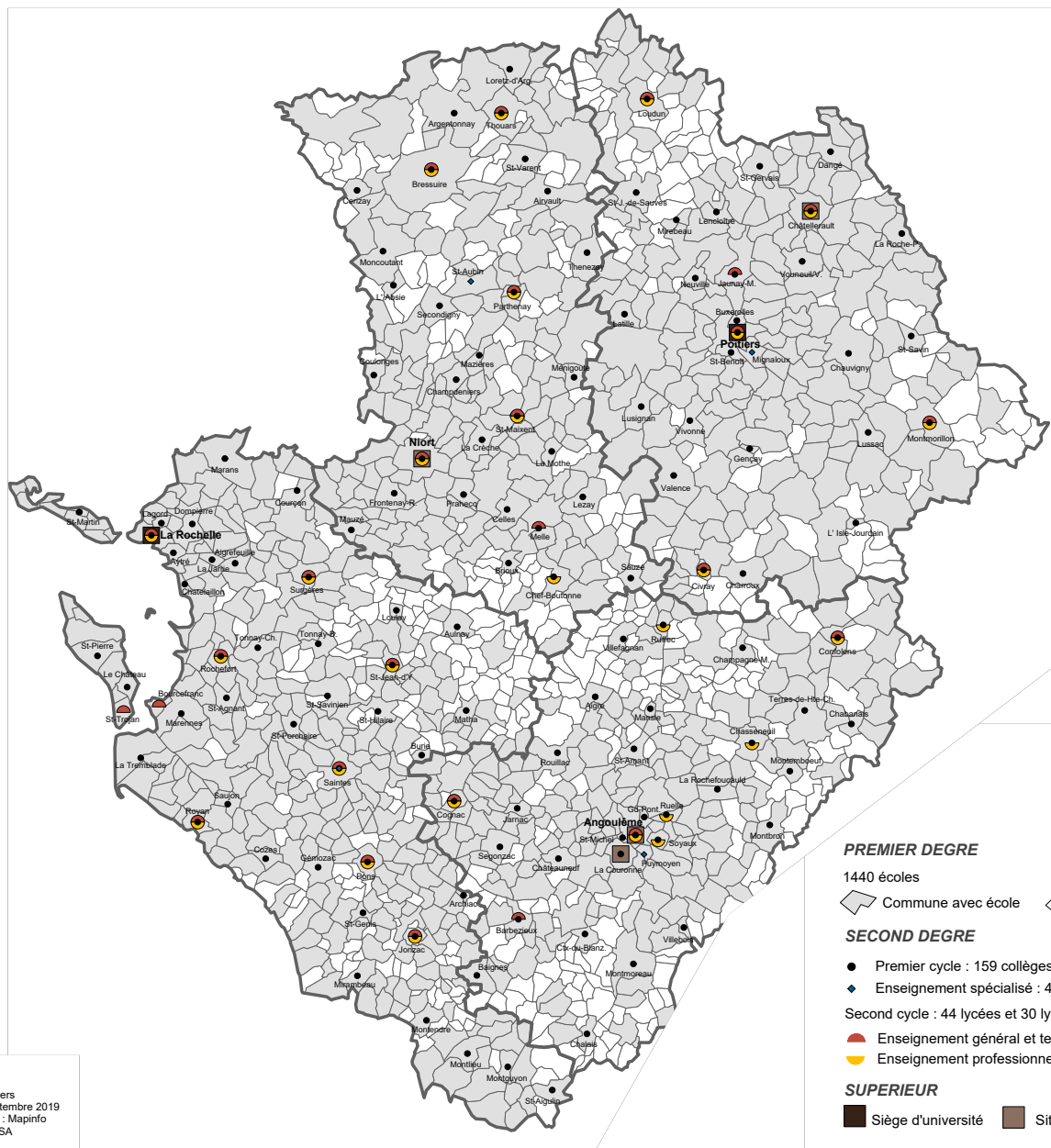
N U

E

E

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE





ÉDITO

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Poitiers.

Notre académie est pleinement engagée dans une dynamique de progrès social et d'inclusion de chacun. Au service de ces objectifs nous développons l'innovation dans les pratiques pédagogiques et le développement professionnel des personnels, pour favoriser la qualité et la réussite des parcours des élèves sur l'ensemble de notre territoire.

À l'école, au collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur, quelle que soit sa fonction, chaque acteur de l'éducation contribue à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dont nous avons la responsabilité. Il nous appartient ainsi collectivement de mettre en place une École de la confiance, à la fois inclusive, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leurs familles, dans chaque territoire.

Ce guide, à vocation pratique, vous permettra d'identifier quelques repères au sein de notre paysage académique, et de commencer à en apprécier la qualité et la diversité. Les services du rectorat et des directions départementales de l'éducation nationale, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les personnels des ressources humaines sont mobilisés pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission.

À toutes et à tous des vœux de plein épanouissement professionnel dans le cadre de notre mission au service des élèves, de leurs familles et des territoires.

Bénédicte Robert
Rectrice de l'académie de Poitiers

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

* Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{re} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Sarah,
professeure des écoles.

Venez nous rencontrer en agence :

- ▶ 216 avenue du 8 mai 1945, à Poitiers
- ▶ 19 boulevard du 8 mai 1945, à Angoulême
- ▶ 4 rue Marcel Paul, à Niort

Ou renseignez-vous
au 0 970 809 809 (n° non surtaxé)
ou sur gmf.fr

SOMMAIRE

4 La représentation du ministère au niveau régional

- 4 La région académique Nouvelle-Aquitaine
- 10 Le système éducatif en académie

13 Découverte de l'académie de Poitiers

- 15 L'académie en chiffres
- 22 L'académie de Poitiers : un rectorat et quatre directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
- 24 | L'organisation administrative et pédagogique de l'académie de Poitiers
- 26 Le projet de l'académie de Poitiers
- 28 Trois établissements nationaux implantés sur le territoire académique

31 Vie professionnelle

- 32 Être fonctionnaire
- 33 Un réseau de ressources humaines pour vous accompagner tout au long de votre carrière
- 33 | À votre arrivée dans l'académie
- 34 | Qui vous gère et vous rémunère ?
- 35 | La mutuelle générale de l'éducation nationale
- 36 | La formation continue : levier de la gestion des ressources humaines
- 37 | Un accompagnement individualisé et des réponses adaptées
- 40 | Une attention particulière pour la qualité de vie au travail
- 42 L'Intranet académique
- 43 Suivre les actualités de l'académie
- 43 L'assistance informatique académique
- 44 La sécurité des systèmes
- 44 La protection des données

45 Ressources pédagogiques et éducatives

- 47 L'innovation - expérimentation
- 48 Le numérique pour l'éducation
- 49 Les valeurs de la République
- 51 Le nouveau pôle éducatif
- 54 La sécurité des écoles, collèges et lycées
- 55 L'éducation artistique et culturelle
- 56 Europe et international
- 57 Le sport scolaire

59 Orientation, information, formation initiale et continue

- 60 Un réseau, d'information, orientation et insertion
- 62 Formation initiale et continue
- 65 Formation tout au long de la vie (FTLV)

67 Enseignement supérieur

- 68 Université de Poitiers
- 69 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
- 70 Université de La Rochelle
- 71 Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous)
- 71 Sciences Po Campus de Poitiers
- 72 Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) Nouvelle-Aquitaine
- 72 Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (Isae-Ensm)

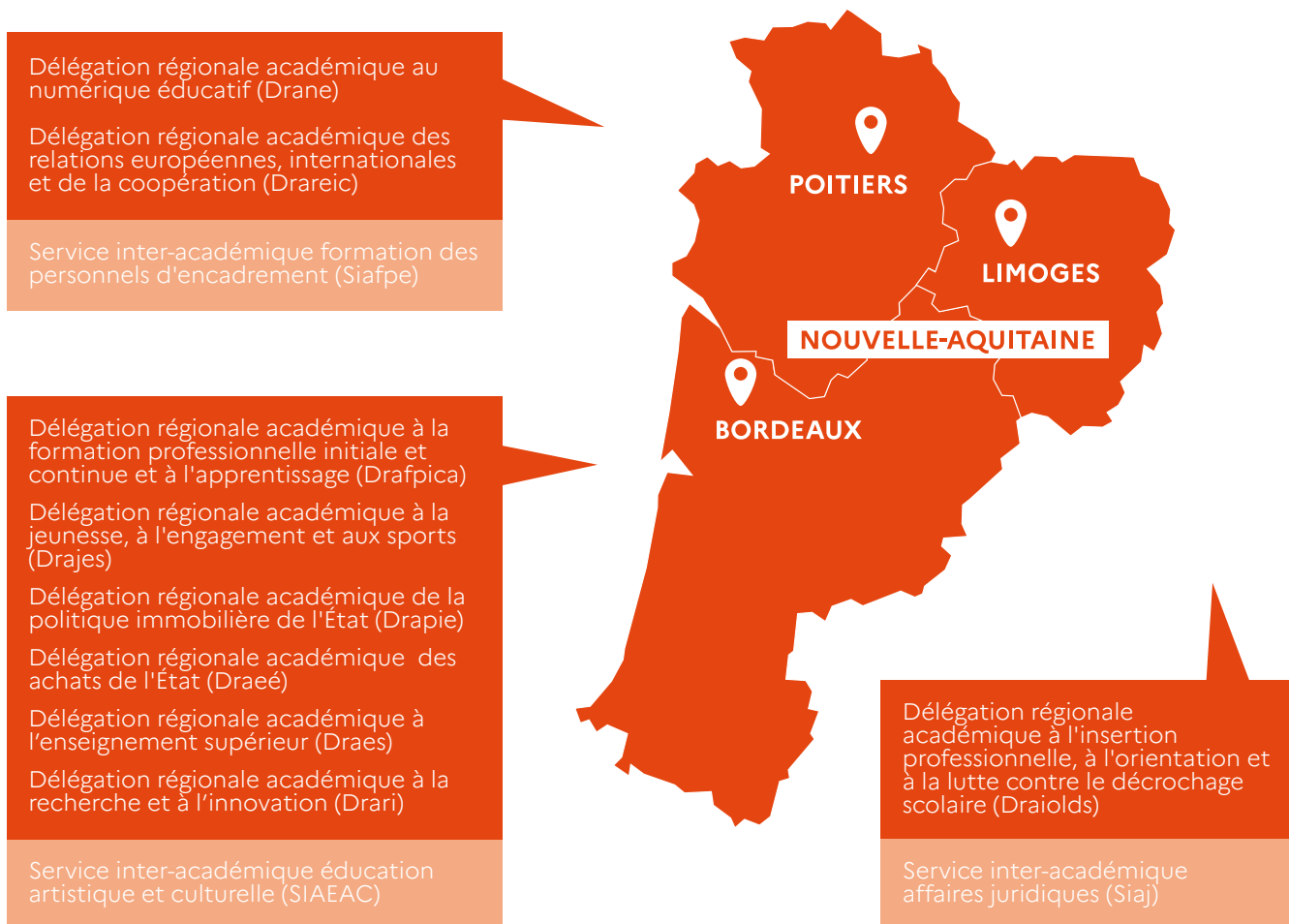
73 Informations pratiques

- 75 Adresses utiles
- 79 Calendrier scolaire 2021-2022
- 80 Quelques sigles de l'éducation nationale

LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

L'ORGANISATION DES SERVICES RÉGIONAUX

Pilotés par des délégués régionaux académiques, les services régionaux sont répartis sur les différents sites de la région. Chaque délégué régional académique est assisté par trois adjoints, en la personne des trois délégués académiques (Dafpic, Dane et Csaiio), qui sont également conseillers techniques des rectorats des trois académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers.



LA GOUVERNANCE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance des services déconcentrés qui est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020, les compétences des recteurs des régions académiques ont été renforcées. L'ensemble des académies est maintenu.

→ LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ANNE BISAGNI-FAURE

- Est chancelière des universités ;
- est l'interlocutrice des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional) ;
- fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques de la région académique
- Arrête l'organisation fonctionnelle de la région académique ;
- détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et inter-académique.

Directrice de cabinet de la région académique

Cynthia ESPINOSA • 05 57 57 38 00 • ce.recteur@ac-bordeaux.fr

→ LES RECTRICES D'ACADÉMIE

- Arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services ;
- décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional ;
- exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements scolaires ;
- ont autorité sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (Dasen).



Anne
BISAGNI-FAURE

Rectrice de
l'académie de
Bordeaux



Carole
DRUCKER-GODARD

Rectrice de
l'académie de
Limoges



Bénédicte
ROBERT

Rectrice de
l'académie de
Poitiers

→ LE RECTEUR DÉLÉGUÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION : CLAUDIO GALDERISI



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la région académique Nouvelle-Aquitaine est devenue le nouvel échelon pour simplifier et améliorer la gouvernance des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation.

Le recteur délégué pour l'ESRI exerce les missions qui lui sont déléguées par la rectrice de région académique, chancelière des universités, en lien avec les rectrices des académies de Limoges et de Poitiers. Il est en charge des dossiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région académique et a donc la responsabilité de piloter ces dossiers. Il assure le suivi et l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire, ainsi que des opérations immobilières de l'ESR. Il veille au lien entre l'enseignement scolaire et le supérieur et assure un suivi régional des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (Inspé).

Le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation est placé sous l'autorité de la rectrice de région académique, et par délégation, sous l'autorité du recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, qu'il conseille dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle.

Directeur de cabinet du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, chargé de mission

Vincent SIMON • 05 57 57 35 16 •
ce.recteur-delegue-esri@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

En savoir +

ac-bordeaux.fr/esri

→ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE : VINCENT PHILIPPE

Le secrétariat général de région académique est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et d'accompagner la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique, conformément aux dispositions du décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019.

Il a pour mission d'assurer l'administration de la région académique en appui de la rectrice de région académique et du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans leurs missions :

- de pilotage, sous l'autorité de la rectrice de région académique, des services régionaux pour la mise en œuvre des stratégies de la région académique ;
- de pilotage et de suivi des Budgets opérationnels de programme (Bop) régionaux : programmes "Soutien de la politique de l'éducation nationale" (214), "Formations supérieures et enseignement

universitaire" (150), "Vie étudiante" (231), "Relance" et d'accompagnement des BOP "Jeunesse, éducation populaire et vie associative" (163) et "Sports" (219) ;

- d'appui à la coordination (circuits, vie des instances, liens avec les institutions présentes dans la région Nouvelle-Aquitaine...);
- d'accompagnement à la conception et la mise en œuvre de la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale de la région académique (services régionaux et inter-académiques) ;
- de pilotage et de suivi régional des enquêtes et outils nationaux ;
- d'appui à l'analyse des données et outils d'aide à la décision ;
- d'accompagnement au changement.

Adjoint au secrétaire général de région académique pour l'ESRI

Fabrice BLANQUIE • 05 57 57 38 21 •
ce.sgra@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

En savoir +

ac-bordeaux.fr/region_academique

L'ORGANIGRAMME DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

Cynthia ESPINOSA

Directrice de cabinet

Secrétariat général de région académique

Vincent PHILIPPE

Secrétaire général de région académique

Fabrice BLANQUIE

Secrétaire général adjoint de région académique
Délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Sonia YASSA

Chargée de mission

Stéphane GASNIER

Chargé de mission

Claudio GALDERISI

Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Vincent SIMON

Directeur de cabinet

Délégations régionales académiques

Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (Drapica)

Thierry KESSENHEIMER

Délégué régional académique

Délégation régionale académique de la politique immobilière de l'État (Drapie)

Laurent KEISER

Délégué régional académique

Délégation régionale académique au numérique éducatif (Drane)

Sébastien GOULEAU

Délégué régional académique

Délégation régionale académique à l'insertion professionnelle, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (Draïolds)

Marc DUROUDIER

Délégué régional académique

Délégation régionale académique à l'enseignement supérieur (Draes)

Maud MAILLARD

Déléguée régionale académique

Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (Drari)

Dominique REBIÈRE

Délégué régional académique

Délégation régionale académique des relations européennes, internationales et de la coopération (Draeic)

Séverine VERSCHAEVE

Déléguée régionale académique

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes)

Matthias LAMARQUE

Délégué régional académique

Délégation régionale académique des achats de l'État (Draeé)

Sarah ONILLON

Directrice des affaires financières

L'ORGANIGRAMME DE LA COLLABORATION INTER-ACADÉMIQUE

Les services inter-académiques constituent des pôles d'expertise qui mettent en place des ressources diverses à disposition de l'ensemble des services relevant de leur périmètre.

Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique de la rectrice de l'académie d'implantation et sous l'autorité fonctionnelle de chacune des rectrices pour qui ils exercent leurs missions.

Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique
Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités

Cynthia ESPINOSA
Directrice de cabinet

Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de l'académie
de Limoges

Freddy TARAYRE
Directeur de cabinet

Bénédicte ROBERT

Rectrice de l'académie
de Poitiers

Marie BREGEON
Directrice de cabinet

Xavier LE GALL

Secrétaire général académique de Bordeaux

Yvan GUIBAULT

Secrétaire général académique de Limoges

Jean-Jacques VIAL

Secrétaire général académique de Poitiers

Service inter-académique

Service inter-académique éducation
artistique et culturelle (SiaEAC)

Catherine DARROUZET
Chef de service

Service inter-académique

Service inter-académique
affaires juridiques (Siaj)

Étienne LEFLAIVE
Chef de service

Service inter-académique

Service inter-académique formation des
personnels d'encadrement (Siafpe)

Jean-Charles LINIER
Chef de service

LES CHIFFRES CLÉS



La région académique Nouvelle-Aquitaine, la plus vaste de France (16 % du territoire national) avec ses 84 061 km² et 12 départements, administre près de 6 000 écoles et établissements, accueillant plus d'un million d'élèves et étudiants.

LA RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE

plus grande région
de France mais
faiblement densifiée

12

départements

84 000 km²
de superficie

6 millions
d'habitants

4^{ème} région
la plus peuplée de
France

9,4 %
de la population
nationale



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, LES UNIVERSITÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- **4 809** écoles (maternelles et élémentaires) ;
- **638** collèges ;
- **197** lycées généraux et technologiques ;
- **136** lycées professionnels ;
- **10** établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) ;
- **6** universités ;
- **16** écoles d'ingénieurs (publiques et privées) ;
- **2** Instituts d'études politiques.



LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS

1 175 488 élèves et étudiants dont :

- **506 084** en école (maternelle et élémentaire) ;
- **276 480** en collège ;
- **182 082** en lycée dont :
 - **131 250** en lycée général et technologique ;
 - **50 832** en lycée professionnel ;
- **1 183** en Érea ;
- **209 658** étudiants.



LES PERSONNELS

97 648 personnels parmi lesquels :

- **64 717** enseignants dans les 1^{er} et 2^d degrés dont :
 - **25 509** dans le 1^{er} degré ;
 - **39 208** dans le 2^d degré ;
 - **9 932** personnels d'encadrement, d'orientation, d'éducation et ATSS ;
 - **14 282** personnels dans l'enseignement supérieur public*.

LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN ACADÉMIE

L'académie est la circonscription administrative de référence de l'éducation nationale. Au sein des 18 régions académiques, la France est répartie en 30 académies.

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Nommée par décret du Président de la République en conseil des ministres, la rectrice exerce dans l'académie les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice et représente le ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports au sein de l'académie et des départements qui la constituent. Elle est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle à l'université, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

La rectrice d'académie a pour missions de :

- veiller à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'éducation nationale ;
- définir la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale
- assurer la gestion des personnels et des établissements ;
- développer des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment avec les collectivités territoriales ;
- mettre en œuvre le programme régional de formation conduit par le Conseil régional ;
- rendre compte au ministre du fonctionnement du service public de l'éducation nationale dans l'académie qu'il dirige.

Pour la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire académique, la rectrice dispose de l'assistance : du secrétaire général d'académie et des

inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) ; du directeur de cabinet ; des services du rectorat et des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ; des conseillers techniques ; des personnels d'inspection.

→ LA DIRECTRICE DE CABINET

Elle assiste la rectrice dans la mise en œuvre de la politique académique. Elle gère les relations avec les parlementaires, élus, services de l'État et partenaires de la société civile (organisations syndicales, associations de parents d'élèves, etc.).

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ACADÉMIE

Adjoint de la rectrice d'académie, le secrétaire général d'académie est chargé de l'administration de l'académie et de la mise en œuvre de la politique nationale et académique. Il supplée la rectrice, en cas d'absence ou d'empêchement, et peut recevoir délégation de signature.

- Il dirige et pilote l'activité des divisions, services, délégations et missions du rectorat qui sont les interlocuteurs quotidiens des établissements scolaires et des personnels ;
- il assure un rôle de conseiller permanent, en préparant les décisions du recteur dans tous les domaines ayant des implications pédagogiques, administratives et financières ;
- il préside, au nom du recteur, des commissions ou comités où siègent les partenaires du système éducatif ;
- il peut être chargé de la représentation de l'académie auprès des autres autorités de l'État et des collectivités territoriales.

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE - DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN)

Nommé par décret du Président de la République, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale est l'un des adjoints de la rectrice d'académie et son représentant à l'échelon départemental.

Dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et territoriale arrêtée, et par délégation de la rectrice d'académie, l'IA-Dasen :

- dirige les services départementaux de l'éducation nationale du département dans lequel il est nommé et représente la rectrice dans ce département,
- participe à la définition d'ensemble de la stratégie académique qui met en œuvre la politique éducative et pédagogique relative aux enseignements primaires et secondaires arrêtée par le ministre chargé de l'éducation,
- met en œuvre, sous l'autorité la rectrice, la stratégie académique organisant l'action éducatrice dans les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale de son département,
- peut se voir confier, également, la responsabilité des services interdépartementaux ou en charge de la mutualisation.

Il est secondé par un directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale qui coordonne l'action des inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré chargés de circonscriptions.



LES CORPS D'INSPECTION

→ L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN) 1^{ER} DEGRÉ

Il a la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité de l'IA-DASEN. Il peut également exercer sa fonction auprès de la rectrice d'académie. Il assure la mise en œuvre de la politique éducative dans les écoles, conseille les directeurs d'école, inspecte et conseille les personnels enseignants du 1^{er} degré.

→ L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION (IEN - IO)

Conseiller technique de l'IA-Dasen, il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique en matière d'orientation au niveau départemental. Il concourt à l'animation, à la coordination et au contrôle des actions d'information et d'orientation du ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports.

→ L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL (IA-IPR) ET L'IEN DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (IEN EG-ET)

Ils exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique selon les disciplines ou spécialités. Ils contribuent au pilotage du système éducatif au niveau académique, assurent la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, inspectent et conseillent les personnels enseignants du 2^d degré. Ils peuvent également conseiller les chefs d'établissement à la demande de la rectrice et contribuer aux travaux des groupes d'experts menés par l'inspection générale ou l'administration centrale du ministère.

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention :
auprès des élèves, de la maternelle au lycée,
des parents, avec des rencontres-débats,
et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

**ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE
ET GESTES DE PREMIERS SECOURS**

VIOLENCES ENTRE PAIRS

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

MAE • 02 32 83 60 00

- Résidence de l'Épi d'Orb - 60 Bd René Chabasse - 16000 ANGOULÊME
- 3 Quai Valin - 17000 LA ROCHELLE
- 7 Rue Sainte Marthe - 79000 NIORT
- 17 Rue du Petit Bonneveau - 86000 POITIERS

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-21 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**



DÉCOUVERTE DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

P. 13 À 30



Insultes, agressions, accidents...
contre les risques du métier,
vous avez prévu quoi ?

OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE CHARENTE**

60 boulevard René Chabasse
16000 ANGOULEME
05 45 95 36 00
asl016@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE CHARENTE-MARITIME**

310 Rue Eugène Thomas - Cap
Ouest
17000 LA ROCHELLE
05 46 42 52 52
asl017@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DES DEUX-SÈVRES**

394 Avenue de Limoges
79000 Niort
05 49 24 12 14
asl079@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE LA VIENNE**

5 Boulevard René Cassin
86000 POITIERS
05 49 41 31 72
asl086@autonomesolidarite.fr

www.autonome-solidarite.fr
www.maif.fr/offreeducation



L'ACADÉMIE EN CHIFFRES



UNE ACADÉMIE À TAILLE HUMAINE, UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS

L'ACADÉMIE DE POITIERS

4
départements

1 814 690
habitants

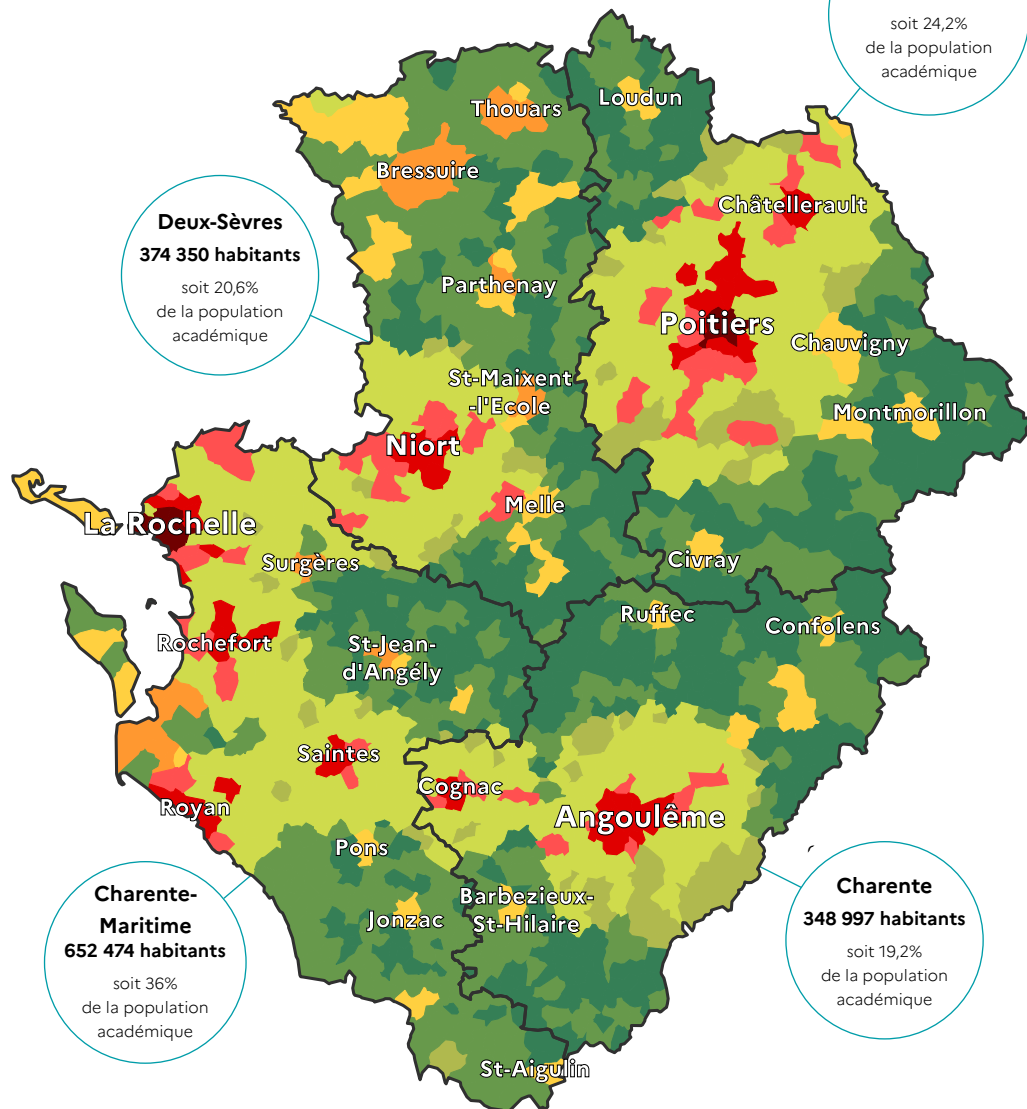
2,69 %
de la population nationale

70,3
habitants/km²
(France métropolitaine :
119.3 habitants/km²)

*Source : Insee - estimation de population au 1^{er} janvier 2021

Commune selon typologie territoire DEPP 2020

- Rural éloigné très peu dense
- Rural éloigné peu dense
- Rural périphérique très peu dense
- Rural périphérique peu dense
- Urbain bourg
- Urbain petite ville
- Urbain périphérique peu dense
- Urbain dense
- Urbain très dense





LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

LES EFFECTIFS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

| | 1 ^{ER} DEGRÉ | 2 ND DEGRÉ | | SUPÉRIEUR |
|---|-----------------------|-----------------------|--|--|
| 350 385 élèves et étudiants rentrée 2020 public et privé sous contrat | 151 439 élèves | 144 869 élèves | | 54 077 étudiants** dont 9 417 en post bac (CPGE, BTS)*** |
| | | 83 515 collégiens | 61 354 lycéens | |
| 293 969 dans l'enseignement public | 134 504 | 69 517 | 45 321 | 44 717 dont 5 893 en post bac |
| | | | 32 936 dans l'enseignement général et technologique | |
| | | | 11 726 dans l'enseignement professionnel par voie scolaire | |
| | | | 569 dans l'enseignement professionnel par apprentissage* (CFA académique) | |
| 56 416 dans l'enseignement privé sous contrat | 16 935 | 13 998 | 16 123 | 9 360 dont 3 524 en post bac |
| | | | 4 986 dans l'enseignement général et technologique | |
| | | | 2 651 dans l'enseignement professionnel par voie scolaire | |
| | | | 8 486 dans l'enseignement professionnel par apprentissage* (hors CFA académique) | |

*Effectifs provisoires au 31/12/2020

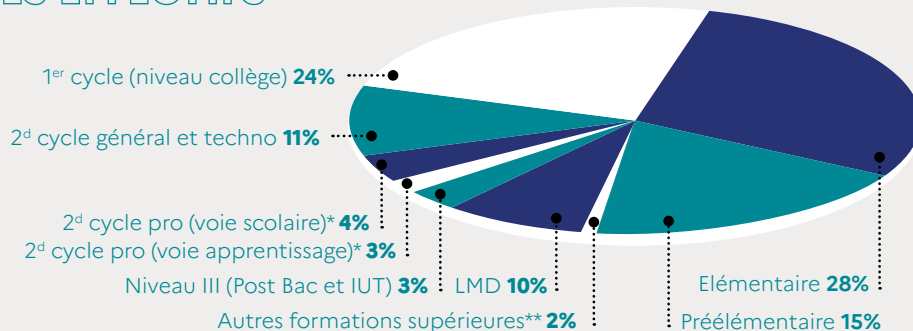
** Les données de l'enseignement supérieur sont à la rentrée 2019, sauf pour le post bac (rentrée 2020)

*** y compris apprentissage

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

BTS : brevet de technicien supérieur

RÉPARTITION DES EFFECTIFS



*Effectifs provisoires au 31/12/2020

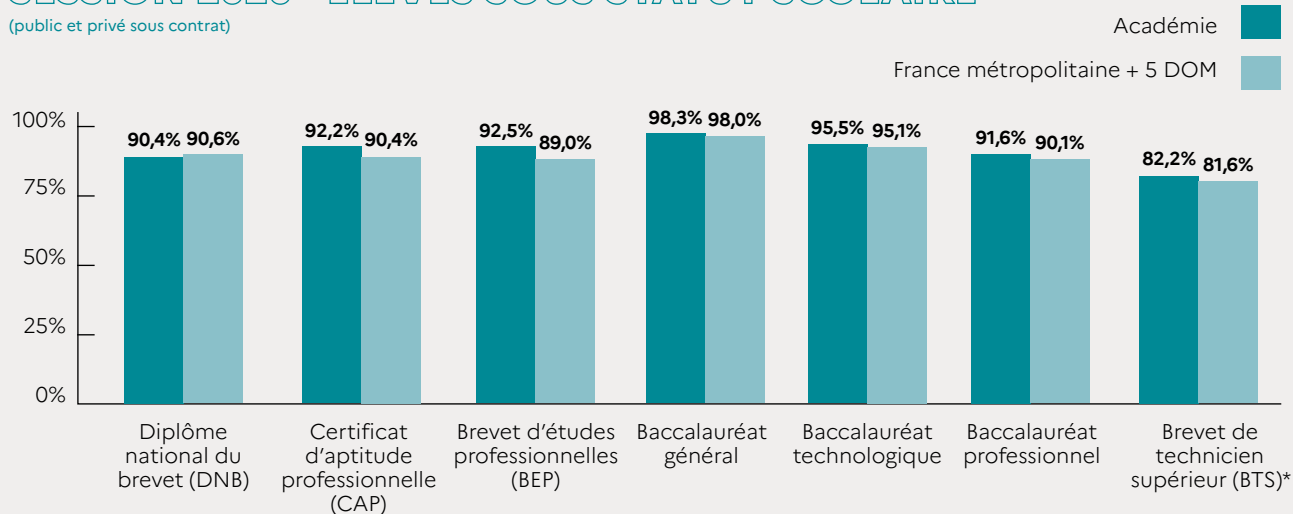
** Les données de l'enseignement supérieur sont à la rentrée 2019, sauf pour le post bac (rentrée 2020)



LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

SESSION 2020 - ÉLÈVES SOUS STATUT SCOLAIRE

(public et privé sous contrat)



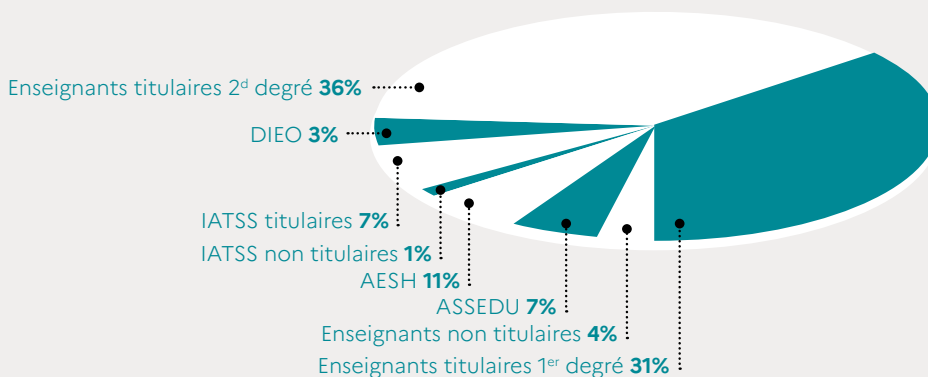
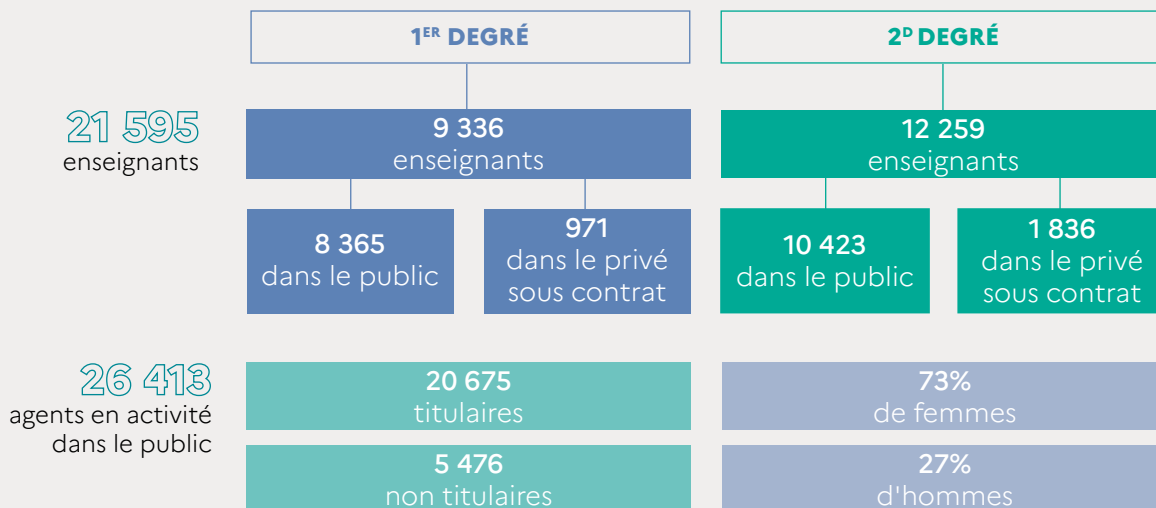
*Session 2019



LES PERSONNELS

29 220 AGENTS

Public et privé sous contrat, hors enseignement supérieur au 31/12/2020



Source : application BSA (bilan social académique)
 IATSS : Ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
 DIEO : Direction, Information, Education et Orientation
 AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap
 ASSEDU : Assistants d'éducation

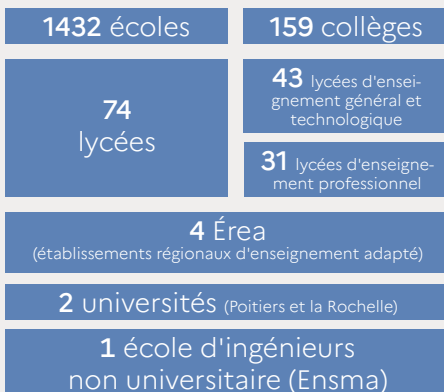


LES ÉTABLISSEMENTS

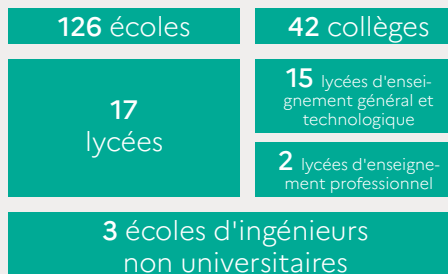
1 860 ÉTABLISSEMENTS

Publics et privés sous contrat (rentrée 2020)

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



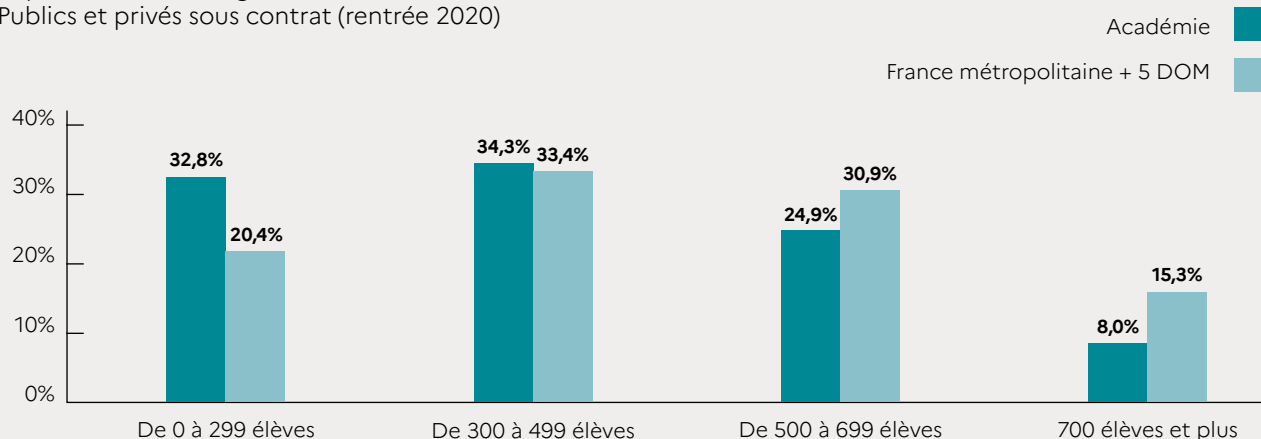
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (sous contrat)



UNE MAJORITÉ DE PETITS ÉTABLISSEMENTS

Répartition des collèges selon la taille

Publics et privés sous contrat (rentrée 2020)



29 RÉSEAUX ÉCLORE

(École, collège, lycée pour l'orientation et la réussite des élèves)

→ LE DISPOSITIF ÉCLORE

Le dispositif Éclore a été pensé pour lutter contre le déterminisme territorial pour élever l'ambition scolaire et prévenir le décrochage. 29 réseaux ainsi constitués maillent le territoire académique.

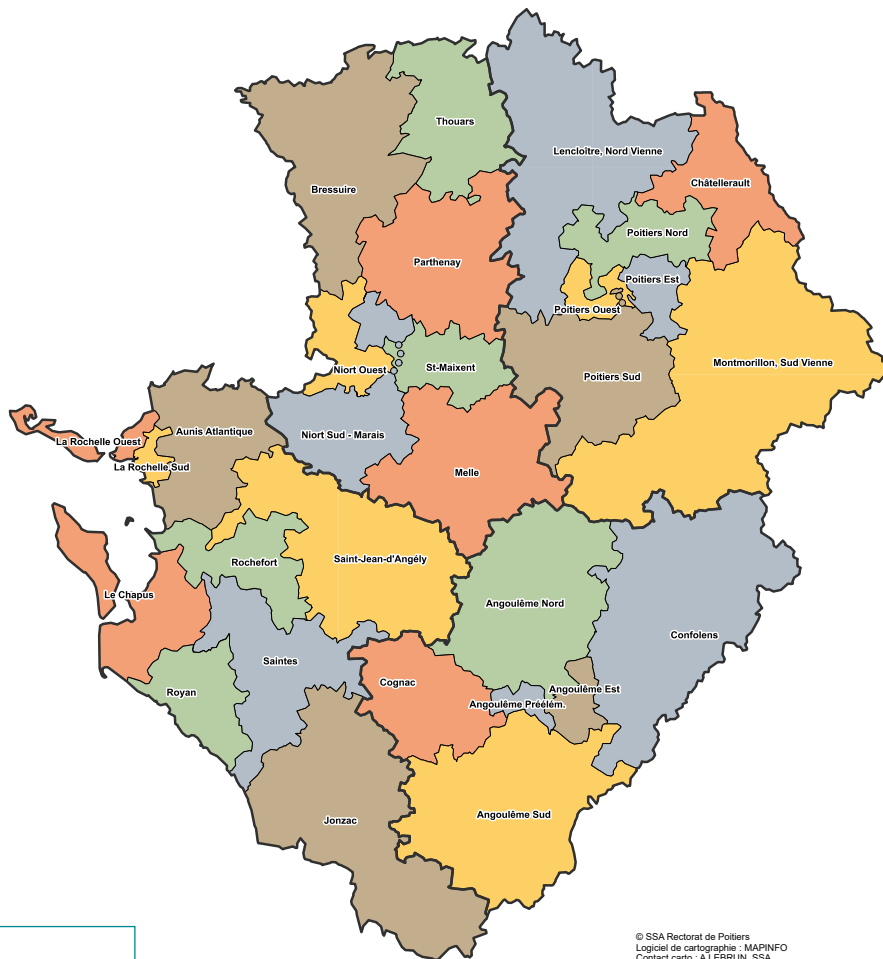
→ SES OBJECTIFS

En direction des élèves :

- améliorer le parcours de chaque élève par la mise en synergie de collectifs intercatégoriels autour de priorités identifiées dans chaque territoire ;
- impulser et valoriser les dynamiques de territoire favorisant le développement social, culturel et international et consolidant les acquis des élèves.

En direction des personnels :

- accompagner le projet de réseau qui fixe les priorités mêlant constats de terrain, contexte géographique et priorités académiques ;
- participer au développement professionnel de chaque personnel par la réalisation d'actions concertées en lien avec le contexte dans lequel il évolue.



Référent académique des réseaux Éclore

Jean-Charles LINIER • jean-charles.linier@ac-poitiers.fr

© SSA Rectorat de Poitiers
Logiciel de cartographie : MAPINFO
Contact carto : ALEBRUN, SSA

2 CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS



Le campus Production culinaire terre mer et gastronomie : centré sur les formations de la production agricole et aquacole, les métiers de l'industrie agro-alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, du service et de la commercialisation des produits alimentaires.



Le campus Aéronautique : centré sur la filière aéronautique, mécanique, électrotechnique, électronique, systèmes embarqués, plasturgie, chaudronnerie, outillages.

Ces campus des métiers regroupent autour d'un pôle correspondant à un secteur professionnel, reconnu à la fois comme une spécificité et une priorité du développement régional, des acteurs majeurs de la formation :

- des lycées professionnels ;
- des centres de formation d'apprentis (CFA) ;
- des établissements d'enseignement supérieur ;
- des entreprises ;
- des laboratoires de recherche.

La mixité des offres de formation permet aux apprenants d'envisager divers statuts tout au long de leur parcours (scolaire, apprentissage, formation continue).



L'ACADÉMIE DE POITIERS : UN RECTORAT ET QUATRE DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LES SERVICES ACADÉMIQUES

Placés sous l'autorité de la rectrice d'académie et, par délégation, sous l'autorité de ses adjoints, les services académiques sont constitués du rectorat et de quatre directions des services départementaux de l'éducation nationale.

→ LE RECTORAT, SIÈGE DE L'ACADÉMIE

Il regroupe :

- les services administratifs, placés sous la responsabilité du secrétaire général d'académie chargé, sous l'autorité de la rectrice d'académie, de l'administration de l'académie ;
- le secrétariat particulier, le cabinet, le service de communication et les conseillers techniques sont directement rattachés au recteur d'académie.

Rectorat de l'académie de Poitiers

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg@ac-poitiers.fr

→ LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Les DSDEN rassemblent les services de l'éducation nationale à l'échelon départemental. Leur organisation varie d'un département à l'autre.

DSDEN de la Charente

Cité administrative du Champ-de-Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30 • sg.dsden16@ac-poitiers.fr

DSDEN de la Charente-Maritime

Cité administrative Duperré
5 place des Cordeliers - CS 60508
17021 La Rochelle cedex 1
05 16 52 68 04 • sg.dsden17@ac-poitiers.fr

DSDEN des Deux-Sèvres

61 avenue de Limoges
CS 98661 - 79026 Niort cedex
05 17 84 02 30 • sg.dsden79@ac-poitiers.fr

DSDEN de la Vienne

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg.dsden86@ac-poitiers.fr





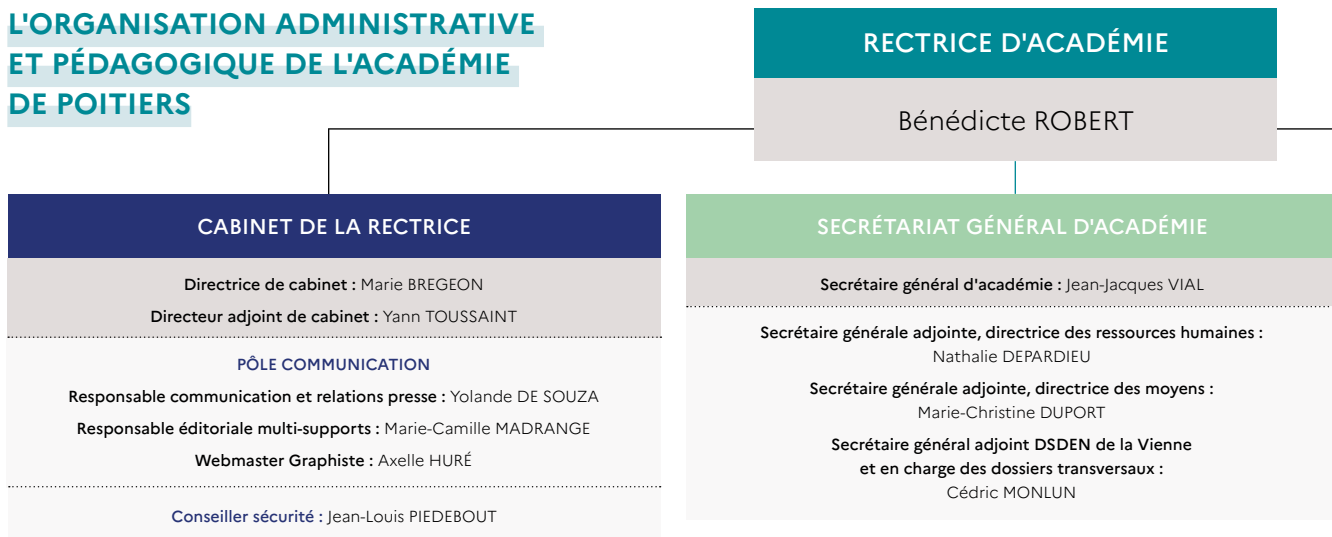
LIBERTÉ

EQUALITÉ

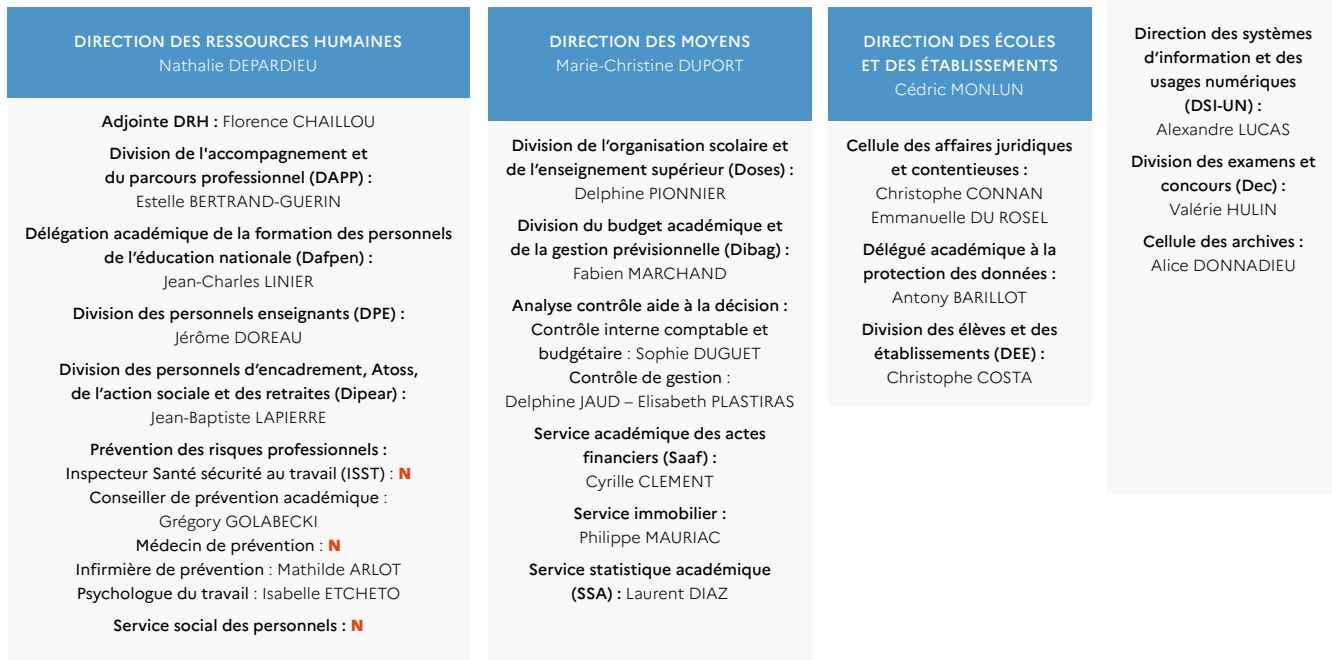
FRATERNITÉ



L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE DE L'ACADÉMIE DE POITIERS



PÔLE ADMINISTRATIF



DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Inspecteurs d'académie - Directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen)

CHARENTE

Marie-Christine HEBRARD

Mission académique
Pilotage pédagogique du 1^{er} degré

CHARENTE-MARITIME

Annick BAILLOU

Missions académiques
Voie professionnelle - Internats

DEUX-SÈVRES

Arnaud LECLERC

Missions académiques
Langues vivantes - SNU - Devoirs faits
Service civique - Éducation prioritaire

VIENNE

Thierry CLAVERIE

Missions académiques
École et ruralité - École inclusive -
Égalité fille / garçon

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) 1^{er} degré,
conseillère 1^{er} degré : Sylvie CHARPENTIER

Doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques
régionaux (IA-IPR) - Conseillère académique recherche, développement,
innovation et expérimentation (Cardie) : Cécile BETERMIN

Adjointe Cardie en charge du 1^{er} degré : Agnès CASTEL

Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale enseignement
technique, général, information et orientation (IEN ET-EG-IO) :
Franck ANXIONNAZ

Chef du service académique d'information, d'insertion et d'orientation
(Csaiio) – Référent Bac -3/+3 : Yannick THEVENET

Chargé de mission Prévention décrochage scolaire-Insertion : **N**

Conseiller académique sciences et technologie (Cast) : Aurélie PINTON

Délégué académique à la formation professionnelle initiale et
continue (Dafpic) : Ahmed BAUVIN

Délégué académique à la formation des personnels de l'éducation
nationale (Dafpen) : Jean-Charles LINIER

Déléguée académique à l'action culturelle (Daac) : Annie MATHIEU
Délégué académique au numérique éducatif (Dane) :
Jean-Denis POIGNET

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la
coopération (Dareic) : Séverine VERSCHAEVE

Référent académique Inspe : Jean-Charles LINIER

Référent élèves intellectuellement précoces (EIP) : **N**

PÔLE ÉDUCATIF

Coordonnateur : Nicolas Mazurier

Conseiller technique Vie Scolaire :
Nicolas MAZURIER

Conseillère technique Service social : **N**

Conseiller technique École inclusive : **N**

Conseiller académique pour la scolarisation des
nouveaux arrivants et des enfants du voyage
(Casnav) : Mathias CHARTON

Délégué académique à la formation des personnels
d'encadrement (Dafpe) : Jean-Charles LINIER

Délégué académique à la vie lycéenne et
collégienne (DAVLC) : Laurent MARIEN

Directrice régionale de l'UNSS : Claire MACHEFAUX

Infirmière conseillère technique : Sabrina ALLEGRE

IA-IPR Etablissements - Vie Scolaire (EVS) :
Nathalie MARC - Hervé FRAILE - Philippe MILLET

Médecin conseillère technique :
Patricia TISSIER-FIZAZI

Référent académique développement durable :
Laurent MARIEN

Référent instruction à domicile : Michel HERRERIA

PÔLE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Coordonnateur : Arnaud Leclerc

Lutte contre le racisme et
l'antisémitisme - Lutte contre les
LGBTphobies : Arnaud Leclerc

Référent Laïcité :
Nicolas MAZURIER

Référent académique lutte
contre les risques de dérives
sectaires et les phénomènes de
radicalisation : Michel HERRERIA

Lutte contre le harcèlement :
Nicolas MAZURIER

Référent « Mémoire et
Citoyenneté » :
Laurent MARIEN

Patrimoine :
Géraldine HÉQUETTE

Égalité filles-garçons :
Laurent MARIEN

Coordination académique du
centre pour l'éducation aux
médias et à l'information
(CLEMI) : **N**

Référente Réserve citoyenne et
Trinôme académique :
Claude SÉGURA

LE PROJET DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Le projet académique place au centre de ses objectifs les pratiques pédagogiques, la formation et le développement professionnel des personnels pour accompagner, dans tous les territoires de l'académie, chaque élève à se projeter avec confiance vers son avenir.

QUATRE GRANDES AMBITIONS

- **Ambition 1** : construire des apprentissages durables ;
- **ambition 2** : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours ;
- **ambition 3** : ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance ;
- **ambition 4** : former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier.

→ ÉCLORE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU PROJET ACADÉMIQUE

Chaque réseau Éclore (École, collège, lycée pour l'orientation et la réussite des élèves) est l'espace privilégié de réflexions et d'actions collectives au service de l'amélioration des parcours des élèves. Chaque personnel appartient à cette communauté de pratique et contribue par des actions diverses (formations, ateliers d'échanges et de pratiques, actions partenariales...) à améliorer la fluidité des parcours des élèves et favoriser le développement social culturel et international. Le déploiement de campagnes de formations d'initiative locale mensuelles et l'accompagnement multiple (conseillers RH de proximité, conseillers de recteur, corps d'inspection, délégués académiques) contribuent à la mise en œuvre des priorités identifiées dans chaque réseau.

Les finalités d'Éclore

- Un dispositif facilitateur pour la mise en œuvre du projet académique au plus près des préoccupations de terrain. Les priorités de travail sont déclinées dans le projet de chaque réseau.

- un espace d'accompagnement et de formation inter catégoriel dans la perspective de développement de communautés apprenantes ;
- un lieu de réflexion sur les liaisons inter-cycles et plus largement sur la réussite du parcours de l'élève ;
- un collectif apprenant au sein duquel chaque acteur doit pouvoir contribuer aux priorités identifiées dans la réalisation collective d'un projet de réseau.

Deux niveaux d'intervention complémentaires

- Le réseau s'appuie sur le parcours de l'élève. Le territoire privilégié est celui de la circonscription permettant d'assurer une plus grande cohérence en matière d'animation pédagogique et mobilisant les conseillers RH de proximité ;
- le groupe d'appui académique permet d'accompagner dans les territoires la réalisation des objectifs déclinés dans les formations d'initiative locale en lien avec les axes prioritaires de chaque projet de réseau.

ENTREZ
DANS VOS
ATELIERS
CANOPÉ

DÉCOUVREZ UN SERVICE DE PROXIMITÉ PARTOUT EN NOUVELLE-AQUITAINE

À la fois lieux de formation, d'expérimentation, d'animation, les Ateliers Canopé proposent un ensemble de ressources et de services innovants à destination de la communauté éducative. Cette offre, élaborée au plus près de vos besoins, est dispensée au sein de tous nos Ateliers Canopé sur l'Académie de Poitiers.

Retrouvez-nous sur
reseau-canope.fr

RETROUVEZ VOTRE ATELIER CANOPÉ

ATELIER CANOPÉ 16 - LA COURONNE
Château de l'oisellerie
16 400 La Couronne
05 45 67 31 67
contact.atelier16@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 17 - LA ROCHELLE
84 rue de Bel Air
17 000 La Rochelle
05 46 00 34 60
contact.atelier17@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 79 - NIORT
4 rue Camille Desmoulins
79 000 Niort
05 49 26 73 65
contact.atelier79@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 86 - POITIERS
6, rue Sainte-Catherine
86 034 Poitiers cedex
05 49 60 67 00
contact.atelier86@reseau-canope.fr

CO-CONSTRUISEZ

vos projets : l'Atelier Canopé vous aide à concrétiser vos idées !

BÉNÉFICIEZ

d'espaces innovants pour travailler et de nos conseils pour vous accompagner.

ÉCHANGEZ ET PARTAGEZ

vos expériences entre pairs.

RÉSERVEZ

un espace de travail convivial pour votre équipe.

PARTICIPEZ

à l'ensemble de nos formations et animations.

TESTEZ

du matériel pédagogique innovant en situation réel.

CONSULTEZ

et empruntez un ensemble de ressources physiques et numériques.

TROIS ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE ACADÉMIQUE

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (IH2EF)

Créé par arrêté du 24 décembre 2018, l'IH2EF a pour mission la formation initiale et continue des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'éducation nationale. Il forme aussi les personnels de direction en poste et les emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et les postes fonctionnels. Il propose chaque année un cycle d'auditeurs donnant à voir le fonctionnement du système éducatif français et à saisir l'enjeu des réformes.

L'IH2EF est un service à compétence nationale rattaché au directeur général des ressources humaines (DGRH) du ministère de l'Éducation nationale, la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.



LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le CNED s'est donné pour mission de garantir à chacun, quelle que soit sa situation, les moyens de sa réussite scolaire et professionnelle. Il assure pour le compte de l'État la continuité de la scolarité des élèves ne pouvant se rendre en classe pour diverses raisons. Il est également aux côtés des adultes qui entament un parcours de formation. Près de 180 000 formations sont vendues tous les ans par l'établissement.

Directeur Charles TOROSSIAN

IH2EF

Téléport 2 - Boulevard des Frères Lumière
BP 72000
86963 Futuroscope - Chasseneuil cedex
05 49 49 25 00 • communication.ih2ef@education.gouv.fr

En savoir +

ih2ef.gouv.fr



Directeur général Michel REVERCHON-BILLOT

CNED

BP 60200
86980 Futuroscope Chasseneuil cedex
05 49 49 94 94

En savoir +

cned.fr



RÉSEAU CANOPÉ : LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Réseau Canopé, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, est un acteur de référence dans l'innovation pédagogique, en particulier dans le domaine du numérique éducatif. Il conçoit et met en œuvre des ressources et des services pédagogiques pour accompagner la communauté éducative, et développe notamment une offre complète de formations sous de multiples formes.

Fort de son maillage territorial, Réseau Canopé diffuse son offre dans ses 101 Ateliers Canopé. Ces espaces pédagogiques de proximité organisent des conférences, des projections, des ateliers de prise en main de ressources. Les activités de médiation et de formation sont aussi des priorités conduites par les

Ateliers. Les équipes se déplacent également au sein des établissements scolaires, avec des ateliers « hors les murs ».

Directrice générale Marie-Caroline MISSIR

Réseau Canopé

Téléport 1 Bât. @4 - 1 av. du Futuroscope

CS 80158

86961 Futuroscope cedex

05 49 49 78 78 • accueil@reseau-canope.fr

En savoir +

reseau-canope.fr





GRUPE **vyv**

LES
SOLUTIONS
LOGEMENT
MGEN

POUR MON
LOGEMENT
JE PENSE
MGEN

AVEC MGEN, MES PROJETS PRENNENT VIE !

- **J'assure** mon prêt immobilier
- **Je cautionne** mon emprunt
- **Je sécurise** mon bien en cas de perte d'emploi
- **Je m'installe** en toute sérénité avec le Prêt Installation MGEN-CASDEN

LE + MGEN

Avec mgenserviceshabitat.fr, plateforme 100% services dédiée au logement, je bénéficie d'un accompagnement gratuit d'experts pour mener à bien mes travaux et bénéficier d'un bilan énergétique.

ASSURANCE
EMPRUNTEUR

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
PERTE
D'EMPLOI

PRÊT
INSTALLATION
MGEN-CASDEN

SERVICES
HABITAT MGEN

**MON
EXPERT
LOGEMENT
MGEN** au

3676 Service gratuit
+ prix appel

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

VIE PROFESSIONNELLE

P. 31 À 44



ÊTRE FONCTIONNAIRE

DES GARANTIES

- **Recrutement par concours** (hors dispositifs réglementaires spécifiques ou ponctuels) ;
- **communication de l'évaluation** réalisée à la suite d'un entretien annuel et exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire et **droit d'accès à son dossier individuel** ;
- **droit à rémunération** après service fait et à l'application des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale ;
- **droit aux congés** annuels, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie, pour formation professionnelle, pour formation syndicale et droit à la formation permanente ;
- **non-discrimination** : aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race ;
- **participation** des délégués élus par les personnels, siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, et à l'examen de certaines décisions individuelles relatives à leur carrière ;
- **droit de grève** ;
- **droit au respect de l'intégrité physique et morale** (protection contre le harcèlement moral et sexuel) ;
- **protection juridique de l'administration** contre poursuites, menaces, violences, voies de fait, injures,

diffamations ou outrages dont le fonctionnaire pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions.

- **possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF)** dans la limite de 150 heures.

DES OBLIGATIONS

- **Les fonctionnaires consacrent l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches qui leur sont confiées** (interdiction du cumul d'activités sauf dérogations sollicitées auprès de la hiérarchie) ;
- **ils sont tenus au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées par le code pénal et le statut général des fonctionnaires ;
- **ils sont soumis à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle** et doivent respecter les principes de neutralité, de laïcité et de continuité du service public ;
- **ils ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public** ;
- **ils sont responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, de l'exécution des tâches qui leur sont confiées** et doivent se conformer aux instructions de leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public) ;
- **ils ne sont pas déchargés des responsabilités qui leur incombent** par la responsabilité propre de leurs subordonnés ;
- **ils sont soumis à la durée annuelle du travail dans la fonction publique de l'État**, aménagée par des statuts particuliers (enseignants notamment).
- **Ils s'exposent à une suspension de fonction et à une sanction disciplinaire** pour toute faute commise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, mais aussi en cas de faute grave constitutive d'une infraction de droit commun commise dans le cadre de leur vie privée.

UN RÉSEAU DE RESSOURCES HUMAINES POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

À VOTRE ARRIVÉE DANS L'ACADÉMIE

→ PERSONNELS AFFECTÉS EN ÉTABLISSEMENT

Un accueil personnalisé dans chaque établissement

Vous êtes accueilli par le chef d'établissement lui-même ou par un membre de l'équipe de direction qui vous fera visiter l'établissement. Une brochure de présentation de l'établissement vous sera remise lors de la pré-rentree.

Votre prise en charge

Le secrétariat est votre premier interlocuteur : signalez-lui tout changement de situation (adresse, composition de la famille, compte bancaire, etc.) et tout arrêt de travail.

→ PERSONNELS AFFECTÉS AU RECTORAT ET DANS LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Au rectorat

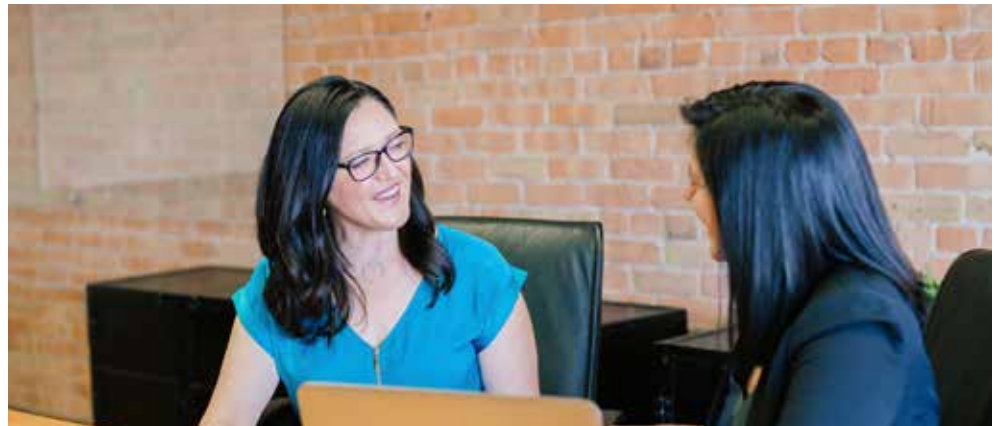
Une journée d'accueil est organisée à l'attention des nouveaux arrivants.

Dans les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

Vous êtes reçu par le secrétaire général et/ou votre chef de division pour un accueil personnalisé.

Si c'est votre premier poste dans l'éducation nationale

Vous avez reçu un dossier ou une notice de renseignements. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au secrétariat.



QUI VOUS GÈRE ET VOUS RÉMUNÈRE ?

Les divisions des personnels assurent la gestion administrative des personnels enseignants, d'encadrement, IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) et des accompagnants des élèves et des personnes en situation de handicap (AE&-PSH) affectés dans l'académie. Ils assurent également la gestion financière des personnels affectés dans les établissements scolaires public et privé, les directions des services départementaux de l'éducation nationale, les divisions et services du rectorat.

Ce sont les mêmes personnes qui assurent la gestion administrative et financière des personnels dont ils sont responsables.

La retraite

Le bureau Dipear 3 (Division des personnels d'encadrement, ATSS, des AESH et des retraites) assure le droit à l'information sur la retraite et la pré-liquidation des pensions de retraite des personnels titulaires de l'académie. Le paiement des pensions de retraite est assuré par le ministère des Finances.

Personnels d'inspection et de direction

Dipear 1 • Jérémy DEPERIN • 05 16 52 63 95 • dipear1@ac-poitiers.fr

Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (IATSS) titulaires et non titulaires

Dipear 2 • dipear2@ac-poitiers.fr

Dipear 2A • Véronique VAYSSIERE • 05 16 52 65 14

Dipear 2B • Manon DUPONT • 05 16 52 63 13

Retraite

Dipear 3 • Fabienne GASTOUE • 05 16 52 63 24 • dipear3@ac-poitiers.fr

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Dipear 4 • N • dipear4@ac-poitiers.fr

Charente Sophie DAUVERGNE • 05 16 52 69 38

Charente-Maritime Anne ROULLEAU • 05 16 52 69 73

Deux-Sèvres Isabelle CAVALIER • 05 16 52 69 59

Vienne Frédéric TISON • 05 16 52 65 44

Personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et de surveillance du 2^d degré

Professeurs agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement supérieur

DPE 1 • Claudine TIJOU • 05 16 52 62 92 • dpe1@ac-poitiers.fr

Professeurs d'enseignement général des collèges, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycées professionnels, personnels d'éducation, professeurs des disciplines techniques

DPE 2 • Emmanuelle BOUYAT

05 16 52 62 96 • dpe2@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants des établissements privés

DPE 3 • Élodie BIAIS • 05 16 52 62 48 • dpe3@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants non titulaires et de remplacement

DPE 4 • Er Murat PIRINC • 05 16 52 62 62 • dpe4@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants du 1^{er} degré

Charente

Division des personnels (Diper) • Jérôme PIPAUD • 05 17 84 01 57 • personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Diper • Yannick REVEL • 05 16 52 68 35 • diper.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Service des emplois et des enseignants des écoles publiques (S3E) • Isabelle DANZERO • 05 17 84 02 30 • s3e-79@ac-poitiers.fr

Vienne

DPE 5 • Laurence JOUHAUD • 05 16 52 63 02 • dpe5@ac-poitiers.fr

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGEN)

La mutuelle MGEN gère la sécurité sociale de tous les personnels de l'éducation nationale en activité ou en retraite, titulaires ou auxiliaires, qu'ils soient mutualistes ou non.

Référencée depuis 2009 par le ministère, elle apporte à ses adhérents des prestations complémentaires à celles de la sécurité sociale et des prestations mutualistes spécifiques notamment en lien avec l'action sociale. Enfin, elle crée et gère des services de soins et d'accompagnement mutualiste dans ses établissements.

MGEN Un seul numéro : 3676 (coût d'un appel local)

MGEN 16

3 rue de La Croix Lanauve
16000 Angoulême
contact16@mgen.fr

MGEN 79

6 rue Maurice Chevalier
79000 Niort
contact79@mgen.fr

MGEN 17

8 rue de Belgique
17138 Puilboreau
contact17@mgen.fr

MGEN 86

91 avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers
contact86@mgen.fr



LA FORMATION CONTINUE : LEVIER DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La formation continue des personnels de l'éducation nationale répond à un double objectif d'accompagnement vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement professionnel de tous les personnels. Il s'agit de permettre aux personnels de l'académie d'acquérir et de développer des compétences professionnelles individuelles et collectives par une formation répondant à leurs demandes, aux besoins de l'institution et s'inscrivant dans une culture partagée.

La délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (Dafpen), impulse et coordonne la mise en œuvre des formations à destination de l'ensemble des personnels de l'académie. Le délégué académique à la formation des personnels l'encadrement (Dafpe) et la conseillère académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation (Cardie) mutualisent leurs actions en lien avec le délégué académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (Dafpen). Ils proposent une offre inter-catégorielle au plus près des besoins de proximité, participant à un meilleur développement professionnel.

→ UN PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION UNIQUE POUR TOUS LES PERSONNELS

Le plan académique de formation s'adresse à l'ensemble des personnels d'encadrement, ATSS, enseignants du 1^{er} et du 2^d degré, personnels d'éducation et d'orientation.

L'offre est structurée autour de 4 axes prioritaires reprenant l'ensemble des 33 priorités du schéma directeur national de la formation continue et est proposée aux différents personnels, dans la mesure du possible en inter-degré et inter-catégoriel, en formation augmentée ou hybride.

Inscription aux formations :

- du 31 août au 2 octobre pour le 1^{er} degré,
- du 24 août au 24 septembre pour les autres personnels.

Accédez à l'offre de formation sur l'intranet académique

id.ac-poitiers.fr/paf/

→ 4 POSSIBILITÉS POUR SUIVRE UNE FORMATION

- Des formations permettant à chacun de faire des choix individuels dans une offre intercatégorielle, inter-degré.
- Des formations à public désigné.
- Des formations d'initiative locale (FIL) au plus près du terrain, impulsées par les chefs d'établissement autour de thématiques identifiées par le collectif en cohérence avec le projet de réseau ECLORE ou le projet d'établissement.
- Une offre de formation ouverte à distance, inter-catégorielle et inter-degré via la plateforme M@gistere : une plateforme unique permettant de vous former où et quand vous le souhaitez, un accès à des parcours en auto-formation ou accompagnés répondant à vos besoins immédiats de formation.



Délégué académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (Dafpen) et Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe)

Jean-Charles LINIER

jean-charles.linier@ac-poitiers.fr • dafpe@ac-poitiers.fr

Adjointe au délégué académique à la formation des personnels de l'éducation nationale

Mélanie AYL-CORBINEAU • melanie.ayel-corbineau@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 1^{er} degré

Dafpen 1 • Solange MOREAU • 05 16 52 67 76 • dafpen1@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 2^d degré et ATSS

Dafpen 2 • Christelle VIBRAC • 05 16 52 64 88 • dafpen2@ac-poitiers.fr

Cellule pédagogique d'appui, d'expertise et d'évaluation

Dafpen 3

Ingénieurs de formation

• 1^{er} degré, ASH, préparation concours enseignants
Fabienne BARET • fabienne.baret@ac-poitiers.fr

• 2^d degré, ATSS
Olivier FERRON • olivier.ferron1@ac-poitiers.fr

• 2^d degré, ATSS, référente FIL
Catherine LIAIGRE • catherine.Liaigre@ac-poitiers.fr

• AESH
Armelle PAYEN • armelle.payen@ac-poitiers.fr

Ingénieur e-formation

• N • e-formation@ac-poitiers.fr

Chargé de mission

• Vincent PLANET • vincent-planet@ac-poitiers.fr

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET DES RÉPONSES ADAPTÉES

→ DES CONSEILLERS RH DE PROXIMITÉ

Sur les territoires, les conseillers RH de proximité accompagnent les personnes qui le souhaitent dans leurs projets de mobilité, de formation et de carrière. Ils apportent un appui RH à la gestion managériale, une aide et un conseil aux personnes par un service de premier niveau en synergie avec les acteurs dédiés, manager de proximité, conseillère mobilité carrière, gestionnaire de personnel, ingénieur de formation, personnel du pôle médico-social...

Pour toute demande, une plateforme de prise de contact avec un conseiller RH de proximité : ProxiRH

Coordinatrice de la GRH de proximité

Florence CHAILLOU • 05 16 52 67 73 • florence.chaillou@ac-poitiers.fr

En savoir +

ac-poitiers.fr/pid39351/grh-de-proximite.html



→ UNE DIVISION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU PARCOURS PROFESSIONNEL (DAPP)

En lien avec les chefs d'établissements, les corps d'inspection, les conseillers de ressources humaines de proximité, le pôle médico-social, les services de gestion et de prévention et la médiatrice, la DAPP propose un accompagnement à tous stades de votre carrière et pour tous types de situation : remédiation, consolidation et évolution des pratiques professionnelles, évolution vers d'autres fonctions ou responsabilités, identification de potentiels.

Pôle mobilité carrière (DAPP 1)

Il conseille et accompagne le projet professionnel et le parcours professionnel au sein ou en dehors de l'éducation nationale : suivi personnalisé du projet dans le champ ou hors du champ des dispositifs de santé (période préparatoire au reclassement (PPR), reconversion, postes adaptés de courte durée ou de longue durée (PACD et PALD), etc.

Deux conseillères mobilité carrière

Marie-Pierre AMBEAUD • Marie-Odile GARREAU •
ce.cmc@ac-poitiers.fr

Bureau de l'adaptation et de la reconversion professionnelles (DAPP 2)

Il met en œuvre les dispositifs d'adaptation de l'activité professionnelle à la situation de santé des personnels : politique académique du handicap, postes adaptés, période préparatoire au reclassement (PPR), reclassement, reconversion disciplinaire, dispositif d'aide au retour à l'activité professionnelle (DARAP). Il pilote et met en œuvre le dispositif d'accompagnement professionnel (DAP) lequel permet aux personnels rencontrant une difficulté dans le champ professionnel

de bénéficier d'un parcours individualisé et modulaire, dans le but de retrouver un exercice serein et efficace du métier. Il supervise la coordination des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique et départementaux (CHSCTA et CHSCTD) et l'appui administratif du CHSCTA.

Référente dispositif d'accompagnement professionnel (DAP)

Estelle BERTRAND-GUERIN • dap@ac-poitiers.fr

Correspondant académique handicap

Wilfried DURAND • correspondant-handicap@ac-poitiers.fr

Reconversion disciplinaire, reclassement, aménagement poste de travail, détachement...

Ludivine BROSSEAU • ludivine.brosseau@ac-poitiers.fr

Bureau de l'action sociale et des congés spéciaux (DAPP 3)

La politique d'action sociale s'adresse aux personnels en poste ou retraités et à leurs ayants droit. En collaboration avec le service social des personnels, elle est mise en œuvre par le bureau DAPP 3. Il traite notamment les demandes d'aides au logement, au transport, à la restauration, l'accès aux loisirs, les vacances, l'éducation, la santé, le handicap, le maintien à domicile, les difficultés financières, etc. Ce bureau renseigne et accompagne également les agents dans l'ensemble de leurs démarches administratives liées aux congés longs (congé longue maladie, congé longue durée), aux temps partiels thérapeutiques, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

Action sociale

Florence BELLOT • actionsociale@ac-poitiers.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles - Congés longs (CLM / CLD) et temps partiels thérapeutiques

Nathalie DUCOURET • dapp3@ac-poitiers.fr

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE



en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

**Service & appel
gratuits**

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR


MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

 **Réseaux PAS**
ESPACE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE


GRUPE **vyv**

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

→ UN SERVICE DES AFFAIRES MÉDICALES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour divers conseils ou pour être reçu en consultation

- Un médecin, conseiller technique de la rectrice : Patricia TISSIER-FIZAZI ;
- Un médecin de prévention : **N** ;
- Une infirmière de santé au travail : Mathilde ARLLOT ;
- Une psychologue du travail : Isabelle ETCHETO.

Un secrétariat commun

05 16 52 64 04 • 05 16 52 64 03 • sam@ac-poitiers.fr

→ UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour un accueil, une information et un accompagnement sur des questions professionnelles, personnelles, familiales, économiques, de santé et d'accès aux droits, ils reçoivent sur rendez-vous ou peuvent se déplacer à domicile.

Conseillère technique de service social auprès de la rectrice

N

Assistants de service social dans les 4 départements

Charente

Christine VOISIN • 05 17 84 01 50 • social.personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Agatha MOREAU • 05 16 52 68 79 • as.pers.ia17@ac-poitiers.fr
Mathilde KAHLAT • 05 16 52 68 78 • as.pers.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Maud NOBLETZ • 05 17 84 02 50 • anouk.fabing@ac-poitiers.fr

Vienne

Carole SAMBA • 05 16 52 65 99 • ssp86@ac-poitiers.fr
Pauline FLOCH • 05 16 52 67 99 • ssp86@ac-poitiers.fr

→ DES COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DU TRAVAIL (CHSCT)

Les CHSCT académique et départementaux émettent des avis et font des propositions pour améliorer la protection de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail de tous les personnels de l'académie. Ils sont également chargés de veiller à l'observation des prescriptions réglementaires, de procéder à l'analyse des risques professionnels et de proposer des actions de prévention.

Représentants des personnels du CHSCT académique

chscta-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels des CHSCT départementaux

Charente chsctd-sec-16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime chsctd-sec-17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres chsctd-sec-79@ac-poitiers.fr

Vienne chsctd-sec-86@ac-poitiers.fr

→ UN RÉSEAU DE PRÉVENTION, SANTÉ, SÉCURITÉ ET SÛRETÉ AU TRAVAIL

Le réseau de prévention des risques professionnels est structuré de façon à être au plus près des écoles et des établissements afin de les conseiller et les accompagner au mieux dans les différentes problématiques : le conseiller de prévention académique et son adjointe placés auprès de madame la rectrice, les conseillers départementaux placés auprès des DASEN, les assistants de prévention de circonscription placés auprès des IEN, les assistants de prévention des établissements placés auprès des chefs d'établissement et les assistants de prévention des services déconcentrés placés auprès des chefs de service. L'inspecteur santé sécurité au travail contrôle l'application de la réglementation en vigueur.

Conseiller de prévention académique

conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST)

isst@ac-poitiers.fr

Les conseillers de prévention départementaux

Charente dsden16-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime dsden17-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres dsden79-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Vienne dsden86-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

→ UN DISPOSITIF D'AIDE AU RETOUR À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

La direction des ressources humaines de l'académie, en partenariat avec la MGEN, propose un Dispositif d'aide au retour à l'activité professionnelle (Darap). Son objectif : permettre la remise en situation professionnelle ou la réadaptation à l'emploi dans le cadre d'une pratique accompagnée. Il vise notamment à faciliter la reprise de fonction, la préparation d'un reclassement ou d'une reconversion professionnelle. **L'orientation vers ce dispositif est à l'initiative de la direction des ressources humaines.**

→ DES RÉSEAUX PRÉVENTION AIDE ET SUIVI (PAS)

Les réseaux PAS sont le résultat d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et MGEN.

En complément des dispositifs mis en oeuvre par le rectorat, ils permettent des actions par métiers, par services ou individuelles sur les thématiques de la voix, des troubles musculosquelettiques et des risques psychosociaux. Ils concernent tous les personnels de l'éducation nationale.

Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE) sont une illustration concrète de ce partenariat national. Ils constituent un dispositif d'écoute individuel, totalement neutre, anonyme et confidentiel, assuré par un psychologue indépendant.

Les thématiques professionnelles et/ou personnelles peuvent être abordées lors de l'entretien.

Pour prendre rendez-vous à la section MGEN de votre département

Appelez le 0 805 500 005 • Service anonyme et confidentiel (appels gratuits de 8h30 à 18h30)



L'INTRANET ACADÉMIQUE

UN OUTIL CENTRAL DE TRAVAIL DES PERSONNELS ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ACADÉMIE

Adapté à chaque métier, l'intranet académique est un levier de la démarche de modernisation de l'administration.

→ INFORMATIF

- actualités et rubriques de votre métier ;
- documents administratifs ;
- calendrier de l'académie.

→ APPLICATIF

- messagerie académique ;
- annuaires et organigrammes ;
- applications métiers.

→ COLLABORATIF

- Des espaces collaboratifs.

→ UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

PORTAIL DE L'INTRANET

The screenshot shows the 'INTRANET ACADÉMIQUE' portal interface. It features a top navigation bar with the logo and 'Accès au site académique'. The main content area is divided into several sections: 'À la Une' (Latest news), 'Actualités' (News), 'Documents administratifs' (Administrative documents), and 'Applications' (Applications). On the right side, there is a sidebar with 'Assistance', 'Calendrier' (Calendar), and 'Mes applications'. A legend box at the top right contains icons for 'Webmail', 'Espaces collaboratifs', 'Annuaire - organigrammes', 'Favoris', and 'Tempo'. Annotations with lines pointing to specific parts of the portal include 'Accès au portail pédagogique', 'Rubriques', 'Actualités', 'Assistance', 'Calendrier', 'Applications', 'Documents administratifs', and 'L'actualité du ministère'. A contact box for the 'Webmaster de l'intranet' is located in the bottom left corner.

Accès au site académique

Accès au portail pédagogique

Rubriques

Actualités

Assistance

Calendrier

Applications

Documents administratifs

L'actualité du ministère

Webmail

Espaces collaboratifs

Annuaire - organigrammes

Favoris

Tempo

Webmaster de l'intranet
Axelle HURÉ
05 16 52 63 53
axelle.hure@ac-poitiers.fr

SUIVRE LES ACTUALITÉS DE L'ACADÉMIE

Le site académique

www.ac-poitiers.fr

Le compte officiel Twitter

@acpoitiers

Le compte officiel Instagram

@acpoitiers

Le compte officiel LinkedIn

Académie de Poitiers

Vos interlocuteurs au pôle communication

Responsable communication et relations presse

Yolande DE SOUZA

Responsable éditoriale multi-supports (site académique, valorisation de l'action éducative)

Marie-Camille MADRANGE

Webmaster de l'intranet académique - Graphiste

Axelle HURÉ

Le portail pédagogique

Administré par la délégation académique au numérique éducatif (DANE) Contacts p. 48

ww2.ac-poitiers.fr

L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ACADÉMIQUE

AMÉRANA : LA PLATE-FORME D'ASSISTANCE MUTUALISÉE POUR L'ÉDUCATION DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Une offre complète de services, la saisie et le suivi de vos incidents est réalisé de 8h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

→ TROIS NIVEAUX D'ASSISTANCE

- Une prise en charge et un suivi des demandes d'assistance des usagers par téléphone, courriel et ticket web via l'intranet ;
- une maintenance informatique de proximité des services du rectorat, des DSDEN et des réseaux administratifs des établissements. Elle résout les problèmes logiciels, matériels et réseaux. Elle accompagne et conseille les agents et les usagers ;
- un support sur les applications pour la résolution des problèmes liés aux logiciels financiers, comptables, de gestion administrative, de vie scolaire et pédagogiques administrés par l'académie.

Contactez l'assistance informatique



Ticket web

Formulaire en ligne depuis l'intranet académique



Courriel

assistance@ac-poitiers.fr



Un numéro unique

05 16 52 66 86

Ouverture de la plateforme de 8h à 17h30

LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES

DE LA GESTION DES RISQUES À LA CONFIANCE NUMÉRIQUE

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'académie de Poitiers a pour mission de participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité. Point d'entrée unique pour tous vos problèmes de sécurité informatique, il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation.

Ses missions :

- communication et formation en matière de Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) ;
- gestion des crises (Cyber attaques, réquisitions judiciaires...) ;
- prise en compte des risques inhérents à l'usage de l'Internet face aux contenus de certains sites.

Sécurité des systèmes d'information

rssii@ac-poitiers.fr

Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)

Alexandre LUCAS - 05 16 52 66 02 / 06 61 90 27 00 •
alexandre.lucas@ac-poitiers.fr

RSSI adjoint

Nicolas AUDOUIN • 05 16 52 66 04 • nicolas.audoin@ac-poitiers.fr

LA PROTECTION DES DONNÉES

UNE CONFORMITÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

Le délégué à la protection des données est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par le rectorat. Il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation ainsi que de contrôle.

Ses missions :

- veiller au respect du cadre légal ;
- s'assurer de l'existence d'une documentation relative aux traitements effectués ;
- analyser, investiguer, auditer ;
- assurer la médiation avec les personnes concernées ;
- accompagner et sensibiliser ;
- interagir avec l'autorité de contrôle (CNIL).

Délégué à la protection des données (DPD)

Antony BARILLOT

05 16 52 65 17 / 06 38 53 53 07 • antony.barillot@ac-poitiers.fr
• dpd@ac-poitiers.fr

A photograph of two children underwater in a swimming pool. They are wearing white and blue swimming caps with orange accents. The child on the left is wearing a cap with 'ΕΥΡΩΠΑΪΚΗ' (EUROPEAN) and 'ΕΠΙΧΕΙΡΗΣΙΑΚΟ ΠΡΟΓΡΑΜΜΑ' (OPERATIONAL PROGRAM) visible. The child on the right is wearing a cap with 'ΜΑΓΙΑ ΤΑΥΡΑ' (MAGIC TAURS) and 'ΕΠΙΧΕΙΡΗΣΙΑΚΟ ΠΡΟΓΡΑΜΜΑ' (OPERATIONAL PROGRAM) visible. The background is a clear blue pool with some reflections on the surface.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

P. 45 À 58

casden 

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARIS 2024



PARIS 2024


PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE 

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication. 

L'INNOVATION - EXPÉRIMENTATION

CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION (CARDIE)

Le Cardie contribue à encourager la capacité des équipes éducatives à mettre en œuvre des initiatives innovantes pour construire de nouvelles réponses pour enseigner et apprendre.

Ses missions

- repérer les actions sur le terrain en s'appuyant sur un recensement annuel et des observations in situ ;
- impulser et favoriser les initiatives de terrain (1^{er} et 2^d degrés) en relayant des appels à projets et en diffusant les pratiques repérées ;
- favoriser le lien avec la recherche en rapprochant chercheurs et acteurs ;
- communiquer sur ces initiatives pour faciliter la mutualisation et enrichir la réflexion commune ;
- accompagner et valoriser les équipes engagées dans des projets innovants ;
- favoriser le développement professionnel des acteurs en mettant en place des actions de formation et des regroupements, à toutes les échelles (académiques, départementales, réseau, établissement ou école) ;
- mettre en réseau les équipes, les structures pour favoriser la mise en place de territoires apprenants.

Cardie

05 16 52 64 82 • ce.cardie@ac-poitiers.fr

Twitter : @CARDIE_Poitiers

ww2.ac-poitiers.fr/cardie/spip.php

Conseillère académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation

Cécile BÉTERMIN • cecile.betermin@ac-poitiers.fr

Adjointe en charge du 1^{er} degré

Agnes CASTEL • agnes.castel@ac-poitiers.fr

Chargés de mission

Laetitia LERAUT • laetitia.leraut@ac-poitiers.fr

Marie MICHALECK • marie.michaleck@ac-poitiers.fr

Philippe ROUSSEAU • philippe.rousseau@ac-poitiers.fr

Simon TOURNERIE • simon.tournerie@ac-poitiers.fr



LE NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

LE SERVICE DE RÉGION ACADÉMIQUE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Installé à Poitiers, ce service coordonne et met en œuvre la stratégie du numérique pour l'éducation de la région académique de Nouvelle-Aquitaine. Ce service est composé de la déléguée régionale académique au numérique éducatif et de trois adjoints les délégués académiques au numérique (DAN) présents dans les académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers.

Il s'appuie sur une feuille de route déclinée en trois ambitions :

- **ambition 1** : consolider les compétences de tous les acteurs ;
- **ambition 2** : exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissages et d'enseignements ;
- **Ambition 3** : créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional.

Délégué de région académique au numérique éducatif (Drane)

Sébastien GOULEAU

sebastien.gouleau@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DE L'ACADÉMIE DE POITIERS (DANÉ)

Au même titre que les DAN de Bordeaux et Limoges, elle a une mission d'impulsion et un rôle d'assistance pédagogique aux usages numériques. La Dané participe également à la formation au numérique des personnels (enseignants, cadres...) et à l'animation des réseaux d'enseignants, en valorisant l'expertise pédagogique et en diffusant sur le portail pédagogique des ressources et des informations contribuant au développement professionnel de chacun.

Dané

dane@ac-poitiers.fr • Twitter : @DanePoitiers

ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php

Délégué académique au numérique (DAN)

Jean-Denis POIGNET

DAN adjoint 1^{er} degré

N

DAN adjoint 2^d degré

Antony BARILLOT • antony.barillot@ac-poitiers.fr

Chargés de mission de la DANÉ

Vienne (rectorat - site de Poitiers)

Stéphane PENAUD • Chantal BERNARD • Mélanie BOUDINELLE

Charente Isabelle BROTHIER

Charente-Maritime Patrice THOMAZEAU • Claire ADLER

Deux-Sèvres Emmanuel ALLARD



LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

UNE ÉQUIPE ACADÉMIQUE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Dans chaque académie, les personnels peuvent s'appuyer sur des équipes dédiées et des outils pour mieux repérer, signaler et répondre aux atteintes à la laïcité.

→ UN SOUTIEN CONCRET, À DISTANCE OU SUR LE TERRAIN

Placée sous l'autorité de la rectrice, l'équipe académique Valeurs de la République réunit des expertises disciplinaire, éducative, et juridique. Elle a pour mission d'accompagner l'ensemble des personnels de l'éducation nationale témoins ou victimes d'une atteinte à la laïcité et de :

- prévenir ces atteintes à travers la formation des personnels d'encadrement, des personnels d'éducation et des professeurs ;
- recueillir les faits d'atteinte à la laïcité ;
- produire une expertise sur les situations recensées ;
- soutenir les professeurs et personnels dans leurs missions quotidiennes ;
- se déplacer sur site pour apporter un appui aux équipes, en accord avec le chef d'établissement, l'inspecteur de circonscription ou le directeur d'école ;
- proposer des réponses unifiées au regard du droit et appropriées à la gravité des situations signalées et des stratégies pédagogiques pour former à l'esprit critique et à l'enseignement des faits religieux.

Coordonnateur de l'équipe académique

Arnaud Leclerc, IA-Dasen des Deux-Sèvres

Composition

- le référent mémoire et citoyenneté ;
- le référent laïcité ;
- le référent sur les dérives sectaires ;
- la référente réserve citoyenne ;
- le coordonnateur académique du centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) ;
- le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) ;
- la doyenne des IEN du 1er degré ;
- le chef du service juridique du rectorat ;
- le chef de l'équipe mobile académique de sécurité (EMS) ;
- un professeur d'histoire en lycée ;
- un conseiller principal d'éducation (CPE) ;
- le référent valeurs de la République de l'Inspé.

Équipe académique Valeurs de la République

valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr

En savoir +

ac-poitiers.fr/pid34768/valeurs-de-la-republique.html

Formulaire de saisine

Un formulaire de saisine est ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale qui souhaitent signaler des atteintes aux principes de laïcité : eduscol.education.fr/saisine-laicite

Vademecum

Un vademecum "La laïcité à l'école" est accessible sur Éduscol : eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.html

UN PÔLE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le pôle valeurs de la République ambitionne de rendre visibles les multiples initiatives, dispositifs et concours. Son objectif : créer une dynamique et une cohérence autour de ces nombreuses actions qui ouvrent sur l'enseignement moral et civique et plus largement sur les valeurs civiques de l'École de la République.

→ MISSIONS

Le pôle valeurs de la République accompagne, soutient, aide toutes les initiatives, les insère dans une logique de partenariats. Il pilote les missions "laïcité", "mémoire et citoyenneté", "patrimoine", "éducation aux médias", "éducation à la défense", "égalité fille-garçon", "lutte contre le harcèlement et les discriminations". Il s'empare des questions vives comme celle des mémoires et des solidarités. Il diffuse également les informations du trinôme académique et du comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CAESC).

Pôle valeurs de la République

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et LGBTphobies

Arnaud LECLERC • arnaud.leclerc@ac-poitiers.fr

Référent Laïcité / Lutte contre le harcèlement

Nicolas MAZURIER • nicolas.mazurier@ac-poitiers.fr

Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation / lutte contre les risques de dérives sectaires

Michel HERRERIA • michel.herreria@ac-poitiers.fr

Référent Mémoire et Citoyenneté / Égalité fille-garçon

Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Référente Patrimoine

Géraldine HÉQUETTE • geraldine.hequette@ac-poitiers.fr

Référente Réserve citoyenne / Trinôme académique

Claude SÉGURA • claudesegura@ac-poitiers.fr

Clemi

• clemi@ac-poitiers.fr

Les coordonnateurs départementaux sur ww2.ac-poitiers.fr/clemi/

Parcours éducatif citoyen

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique qui en est la colonne vertébrale, le parcours citoyen permet de s'approprier, de partager et de faire vivre, les valeurs et principes de la République comme de la vie démocratique.

De l'école au lycée, il vise à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement, respectueuse de chacun.

La réserve citoyenne de l'éducation nationale

Elle permet à l'école de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. À la demande des enseignants, les volontaires de la réserve citoyenne interviennent dans les classes, sur des thématiques précises.



LE NOUVEAU PÔLE ÉDUCATIF

Le pôle éducatif structure la politique éducative de l'académie autour de 4 champs d'investigation dont le déploiement est défini en comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CAESC) en liaison avec les CESC départementaux et ceux des réseaux Éclaire.

4 GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION

01

SOCIAL ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Cités éducatives
Internat d'excellence
École inclusive
École-famille
École ouverte - Vacances apprenantes

03

SÉRÉNITÉ ET CLIMAT SCOLAIRE

Harcèlement et programme pHARe
Violences scolaires - Intrafamiliales
Enquête locale de climat scolaire

02

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Compétences psychosociales
Addictions
Éducation à la vie sexuelle - Transidentité
Nutritions et activités physiques
Vaccination

04

ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ

Éducation au développement durable
Conseil de vie collégienne et lycéenne
Premiers secours, gestes qui sauvent et secourisme citoyen
Sécurité routière - Savoir rouler à vélo
Service national universel (SNU)

© Crédits photographiques : Freepress / Fotogrammes, Education Nationale - Monnaie et Freepress

Référent pôle éducatif – Carré régalien :

Nicolas MAZURIER, CT-EVS

Social et égalité des chances :

Cités éducatives : Dassen de Charente et Dassen de la Vienne

Internats d'excellence : Dassen de Charente-Maritime

École inclusive : CT école inclusive

École – famille : CT service social

École ouverte – Vacances apprenantes : CT-EVS

Sérénité et climat scolaire

Harcèlement et programme pHARe : CT EVS - IA-IPR EVS - Dassen de Charente

Violences scolaires – Intra-familiales – Sexuelles : CT EVS

Enquêtes locale de climat scolaire : CT EVS

Bien être et santé : Parcours éducatif de santé

Compétences psychosociales : infirmière CT - psychologue du travail

Addictions : médecin CT - infirmière CT

Éducation à la vie sexuelle - Trans-identités : infirmière CT

Nutrition et activités physiques : médecin CT - infirmière CT

Vaccination : médecin CT - infirmière CT

Engagement et citoyenneté

Éducation au développement durable (EDD) – Eco-Délégués : Référent EED

Conseils de vie lycéenne et collégienne : DAVLC

Premiers secours, gestes qui sauvent et secourisme citoyen : infirmière CT

Sécurité routière – Savoir rouler à vélo : **N**

Service national universel (SNU) : Dassen des Deux-Sèvres

FOCUS SUR

→ VIE LYCÉENNE ET COLLÉGIENNE

La vie lycéenne et collégienne s'inscrit pleinement dans la politique éducative et pédagogique des établissements. Le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) est l'interlocuteur privilégié des élus lycéens et informe la rectrice sur leurs attentes, besoins et propositions. Il travaille en collaboration avec l'inspection pédagogique régionale "établissement vie scolaire" (EVS) et le conseiller technique EVS.

Les missions du DAVLC :

- animer les conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) et les rencontres départementales des conseils de vie lycéenne (CVL) ;
- accompagner les lycéens dans la mise en place de leurs initiatives et projets ;
- encourager les jeunes à s'engager et à prendre des responsabilités afin qu'ils deviennent acteurs de la vie de leur établissement, qu'ils exercent pleinement leurs droits de collégiens, de lycéens et de jeunes citoyens ;
- développer la communication entre les lycéens.

Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC)

Laurent MARIEN • davl@ac-poitiers.fr

→ ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

Les actions liées à l'EDD s'appuient sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'Unesco. La mission accompagne les initiatives des établissements scolaires en faveur de la construction d'un parcours EDD des élèves et leur propose des ressources ou des outils pédagogiques. Elle met en place des actions de formation ou d'accompagnement pour les équipes pédagogiques de l'école au lycée. Elle les aide à trouver les bons partenaires (conseils départementaux et de la Région, des associations, des administrations comme la DREAL, l'ARS ou encore l'OFB, etc.). Elle diffuse et valorise des actions éducatives et des projets pédagogiques innovants sur l'espace pédagogique.

Référent académique EDD

Laurent Marien • edd@ac-poitiers.fr

Coordonnateurs EDD départementaux

Charente Jean-Christophe HORTOLAN • jean-christophe.hortolan@ac-poitiers.fr

Charente Maritime Éric JUNCA • eric.junca@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres Corinne LAMBINE • corinne.lambin@ac-poitiers.fr

Vienne Laure TIURI • laure.turi@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php



UN POLE MÉDICAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Un médecin, conseiller technique de la rectrice,

Patricia TISSIER-FIZAZI • 05 16 52 64 58

Une infirmière, conseillère technique de la rectrice,

Sabrina ALLEGRE • 05 16 52 65 95

Des médecins, conseillers techniques des Dasen

Charente Maryline LALANDE • 05 16 84 01 91

Charente-Maritime Pascale MICHAUDEL • 05 16 52 68 60

Deux-Sèvres Clotilde CARLIER • 05 17 84 02 30

Vienne Marie-Sigolène DUCELLIER • 05 16 52 65 95

Des infirmières, conseillères techniques des Dasen

Charente Erika CASTAING • 05 17 84 01 90

Charente-Maritime Laurence ARBEILLE-DUBOIS • 05 16 52 68 60

Deux-Sèvres Catherine SENTIS • 05 17 84 02 49

Vienne Karine LEMONNIER • 05 16 52 65 95

UN PÔLE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Un conseiller technique de service social auprès de la rectrice

N

Des conseillers techniques de service social auprès des Dasen

Charente Béatrice LEHOUX • 05 17 84 01 49

Charente-Maritime Carole ROBIN • 05 16 52 68 60

Deux-Sèvres Tony PRUD'HON • 05 17 84 02 48

Vienne Colette PEREZ-BARBE • 05 16 52 65 97

Parcours éducatif de santé

Considéré comme un levier pour favoriser le bien-être et la réussite, il s'inscrit dans un projet d'école ou projet d'établissement. Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, prennent place au sein de la politique de santé à l'école qui se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection.



LA SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

L'ÉQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (EMSA)

L'EMSA accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre des procédures réglementaires de mise en sécurité des personnes et des biens. Elle participe à des actions de formation et de prévention sur les sujets de la sécurité et de la gestion des crises. Elle est composée d'un conseiller technique sécurité auprès de la rectrice et de onze personnes implantées dans les quatre départements de l'académie.

Conseiller sécurité de la rectrice d'académie

Jean-Louis PIEDEBOUT • jean-louis.piedebout@ac-poitiers.fr

Charente

José-Carlos COUTINHO • jose-carlos.coutinho@ac-poitiers.fr

Cyril SAUVEY • cyril.sauvey@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Roland LE DREFF • roland.le-dreff@ac-poitiers.fr

Benoit MONROSTY • benoit.monrosty@ac-poitiers.fr

Didier FENEANT • didier.feneant@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

René SALEMBIEZ • rene.salembiez@ac-poitiers.fr

Hervé BARDY • herve.bardy@ac-poitiers.fr

Vienne

Brigitte FAUGERE • brigitte.faugere@ac-poitiers.fr

N

PRÉVENTION ACADÉMIQUE DES RISQUES

Le conseiller de prévention assure une mission de coordination et de conseil dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques et d'une politique de prévention des risques, ainsi que la mise en œuvre des règles de sécurité et de santé au travail.

Conseiller de prévention académique

Grégory GOLABECKI • gregory.golabecki@ac-poitiers.fr



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

La Daac élabore, met en place et accompagne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les établissements, propose et anime les actions de formation et les stages académiques à destination des équipes pédagogiques. Elle coordonne le travail des professeurs en service éducatif dans les musées et structures culturelles de l'académie et le travail des référents culture dans les EPLE. Elle contribue, en relation avec les partenaires institutionnels, au développement des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans toutes les écoles et établissements sur l'ensemble du territoire de l'académie de Poitiers.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Ce parcours vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'actions indissociables :

- Rencontres avec des artistes et des œuvres, des journalistes ou des chercheurs et leurs univers.
- Pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et scientifiques avec des artistes, des journalistes, des chercheurs.
- Acquisition de connaissances et de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Déléguée académique

Annie MATHIEU • daac@ac-poitiers.fr

Délégués académiques adjoints

Grégoire BIENVENU • gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr

Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

Secrétariat DAAC

Virginie PROUX • secreteriat.daac@ac-poitiers.fr

Conseillers académiques

Arts plastiques - coordonnateur réseau des professeurs en service éducatif (PSE) Grégoire BIENVENU • gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr

Cinéma - Audiovisuel

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Culture scientifique, technique et industrielle

Christian GRANSEIGNE • christian.granseigne@ac-poitiers.fr

Musique - chant choral

Barbara BOUILLY • barbara.bouilly@ac-poitiers.fr

Lecture-écriture - Bande dessinée

Claire SIMON • claire.simon@ac-poitiers.fr

Patrimoine Patrice ROCAS • patrice.rocas@ac-poitiers.fr

Spectacle vivant

Danse-cirque-arts de la rue

Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

Théâtre

Dominique CHASSAIN • dominique.chassain@ac-poitiers.fr

Technologie informatique et communication

Thierry MARTIN • thierry.martin@ac-poitiers.fr

Coordonnateurs départementaux en action culturelle

Charente

Caroline ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr

Anne FRANÇOIS • anne.francois@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Martine BÉZAGU • mdac1.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Crystèle FERJOU • crystele.ferjou@ac-poitiers.fr

Nathalie BRISSONET • nathalie.brissonet@ac-poitiers.fr

Vanessa TAPHANEL • vanessa.taphanel@ac-poitiers.fr

Vienne : Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac poitiers.fr/daac/ • Twitter : @daacpoitiers

EUROPE ET INTERNATIONAL

DÉLEGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (DAREIC)

La Dareic est chargée d'impulser et de piloter la politique internationale de l'académie définie par la rectrice, en déclinaison des orientations nationales. Associée au pilotage des chantiers transversaux impliquant une dimension internationale, elle coordonne l'ensemble des activités académiques d'échanges et de partenariats avec les pays étrangers.

Elle est chargée de coordonner, impulser, développer et accompagner les actions d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements de l'académie.

En coopération étroite avec les corps d'inspection pédagogique, les inspections académiques et les équipes de direction, elle conseille, informe et accompagne les établissements et les personnels de la maternelle aux BTS pour la mise en place de projets, qu'il s'agisse d'actions bilatérales ou multilatérales, d'échanges scolaires, d'appariements, de programmes européens, de mobilité et formation des personnels (Erasmus+, etc.). Elle organise également des réunions d'information, des ateliers, des formations sur ces thèmes.

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Séverine VERSCHAEVE
05 16 52 65 50 • 06 43 07 57 20 • dareic@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php



LE SPORT SCOLAIRE

DEUX FÉDÉRATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

→ UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (USEP)

L'Usep organise des rencontres sportives et culturelles, au niveau local, départemental et régional, pour les élèves de classes maternelles et élémentaires.

Comité régional Usep Nouvelle-Aquitaine

Président Crusep N-A
Renaud BONNENFANT • rbonnenfant.crusepna@gmail.com

Siège social

72 avenue de l'Église Romane
33370 Artigues-près-Bordeaux
06 17 20 12 36 • nouvelleaquitaine.comite.usep.org/

Charente

Délégué Usep 16 • Vincent ROCHEREAU
14 rue Marcel Paul
BP 334 - 16 008 Angoulême cedex
05 45 95 17 89 • usep16.fr

Charente-Maritime

Délégué Usep 17 • Dominique BLANC
Résidence-Club La Fayette
Avenue de Bourgogne - CS 308091704
17 000 La Rochelle cedex 2
05 46 41 73 13 • charente-maritime.u-s-e-p.org

Deux-Sèvres

Délégué Usep 79 • Antoine PASSERON,
Centre Duguesclin - Place Chanzy
79 000 Niort
05 49 77 38 73 • flep.laligue.org

Vienne

Délégué Usep 86 • Guillaume BOURSIER,
18 rue de la Brouette du Vinaigrier
CS 80187 - 86 005 Poitiers cedex
05 49 38 37 43 • usep@laligue86.org
vienne.u-s-e-p.org



→ UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

L'UNSS a pour mission d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative pour les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Direction régionale UNSS

Directrice régionale
Claire Macheaux

Siège social

63 Rue de la Bugellerie
86 000 Poitiers
05 49 36 20 00 • sr-poitiers@unss.org / sr-unss@ac-poitiers.fr

Charente

Collège Michèle Pallet
12 rue Pierre Aumaitre - BP 369
16 008 Angoulême cedex
05 45 94 03 57 • sd016@unss.org

Charente-Maritime

1 rue François Viète
17 000 La Rochelle
09 64 45 48 63 • sd017@unss.org / unss-dsd17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

61 avenue de Limoges
79 000 Niort
05 17 84 02 81 • sd079@unss.org

Vienne

Rectorat de l'académie de Poitiers
22 rue Guillaume le Troubadour - CS
40625
86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 76
sd086@unss.org • unss86@ac-poitiers.fr



MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE

**UNE MUTUELLE
QUI CONNAÎT
BIEN LE
MONDE DE
L'ENSEIGNEMENT**

**ÇA C'EST
UN VRAI
PLUS !**

**3 MOIS
DE COTISATIONS
OFFERTS***

MGEN PROTÈGE VOTRE SANTÉ ET VOTRE AVENIR À LA FOIS

Vous débutez votre carrière dans l'Éducation nationale ? Félicitations !

- **Pour bien démarrer**, MGEN vous propose des couvertures complètes spécialement conçues pour les agents de l'Éducation nationale.
- **Complémentaire santé** : vos frais de santé remboursés avec la garantie d'un reste à charge réduit chez le médecin, à l'hôpital, en dentaire, optique, médecines douces...
- **Prévoyance intégrée** : des allocations pour sécuriser vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- **Actions sociales et solidaires**** : des aides financières pour faire face aux coups durs ou à un retard de salaire.
- **MesDocteurs** : une plateforme de téléconsultations pour consulter sans rendez-vous 7j/7, 24h/24.

MGEN SOUTIEN VOTRE PARCOURS DANS L'ENSEIGNEMENT

Parce que nous connaissons bien votre métier, MGEN intègre à votre protection des outils pédagogiques innovants pour vous aider tout au long de votre carrière.

- **EtreProf** : la plateforme communautaire animée par des profs pour les profs pour réussir votre rentrée.
- **Vocal'iz** : l'application de coaching vocal pour préserver votre outil de travail n°1, la voix.
- **E.photo-expression** : l'outil de prévention pour aborder et maîtriser les sujets de santé en classe.

* 3 mois d'exonération de cotisations lors d'une première adhésion pour le Membre Participant actif nouvel entrant et le bénéficiaire conjoint et/ou enfant à condition d'adhérer en même temps que le Membre Participant.

** Ces allocations sont prises sur une dotation déterminée annuellement par l'Assemblée générale en fonction des ressources de la mutuelle. Elles sont accordées sur une étude de votre dossier et sous conditions de ressources.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymans 75748 PARIS CEDEX 15.

RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682 - Siège social : 46, rue du Moulin - CS 32427 44124 VERTOU CEDEX. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN.





**ORIENTATION,
INFORMATION,
FORMATION INITIALE
ET CONTINUE**

P. 59 À 66

UN RÉSEAU D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION

SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATION, D'INSERTION ET D'ORIENTATION (SAIO)

Le SAIO assure la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'information, d'insertion et d'orientation en tenant compte des particularités de l'académie et de ses territoires, en collaboration avec les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO), de chaque DSDEN.

→ SES MISSIONS

- Pilotage : procédures d'information, d'orientation et d'affectation du collège au supérieur, accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place du parcours Avenir, et la prise en compte des questions d'égalité des chances, notamment en matière de mixité dans les parcours de formation ;
- animation et de contribution au réseau des 14 centres d'information et d'orientation (CIO) et antennes de l'académie, en partenariat avec les acteurs régionaux, locaux et associatifs (service public régional d'orientation SPRO), et aux relations

écoles-entreprises en coopération avec d'autres services du rectorat ;

- communication, accompagnement et information des élèves, des familles et des équipes éducatives, sur l'orientation, l'affectation et l'insertion ;
- mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
 - 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) sur chacun des bassins d'éducation et de formation de l'académie ;
 - 14 réseaux formation qualification emploi (Foquale) sous la responsabilité de chefs d'EPLE chargés de prévenir les ruptures de parcours de formation dans les établissements et de développer des solutions de "raccrochage" conduisant à la qualification et à l'insertion ;
 - des pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) répartis sur tous les territoires de l'académie.

Parcours éducatif Avenir

De la 6^e à la Terminale, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Ce parcours Avenir doit permettre de comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations : développer son sens de l'engagement et de l'initiative ; élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Service académique d'information, d'insertion et d'orientation (SAIO)

22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers
cedex
05 16 52 62 32 / 05 16 52 63 87
• saio@ac-poitiers.fr

Chef du SAIO

Yannick THEVENET

Référent Parcours Avenir/ continuum Bac -3/+3

Yannick THEVENET

Chargé de mission académique Prévention décrochage scolaire-Insertion

N

Chargée de mission projet CODA (-3/+3 en lien avec les universités de La Rochelle et Poitiers)

Clothilde CHERON

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO accueillent, conseillent tout public et en priorité le public scolaire et leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers. Les CIO observent et analysent le parcours des élèves et les évolutions du marché du travail sur leur territoire.

CHARENTE

- 1 • Angoulême • 05 16 52 69 10
- 2 • Cognac • 05 16 52 69 18
- 3 • Confolens • 05 16 52 69 11

CHARENTE-MARITIME

- 4 • Jonzac • 05 16 52 69 27
- 5 • Antenne de Royan • 05 16 52 69 26
- 6 • La Rochelle • 05 16 52 69 28
- 7 • Rochefort • 05 46 99 46 00
- 8 • Saintes • 05 46 93 68 55
- 9 • Antenne de Saint-Jean-d'Angély
05 46 32 49 10

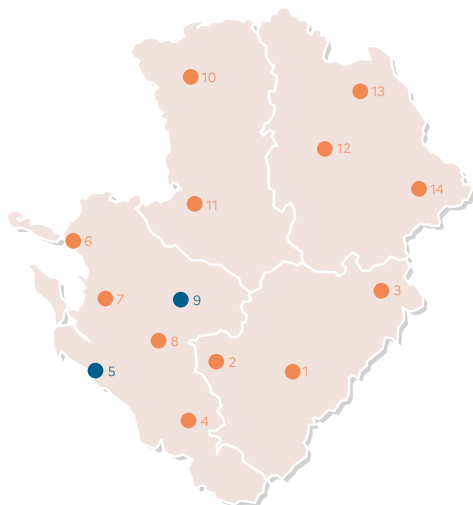
DEUX-SÈVRES

- 10 • Bressuire • 05 16 52 69 52
- 11 • Niort • 05 16 52 69 29

VIENNE

- 12 • Poitiers • 05 16 52 69 68
- 13 • Châtelleraut • 05 16 52 69 61
- 14 • Montmorillon • 05 16 52 69 17

cio.ac-poitiers.fr



DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (DRONISEP)

→ SES MISSIONS

- Informer : délivrer à tous les publics une information fiable et exhaustive sur les activités professionnelles, les métiers, les systèmes de formation et de qualification. Leur en assurer un accès facilité et adapté aux usages via des services, des productions numériques et imprimés, adossés à des bases de données actualisées en permanence ;
- accompagner : mettre à disposition des jeunes, de leurs familles et de celles et ceux qui les guident, des outils et des dispositifs pédagogiques qui permettent d'acquérir la compétence, à savoir s'orienter tout au long de la vie. Garant de l'intérêt général, l'Onisep participe à la coordination des actions qui développent la capacité à savoir devenir et s'assure en permanence de l'impact de ses services sur la diversité de ses publics.



onisep.fr/pres-de-chez-vous

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE (DAFPIC)

La délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique académique dans le champ de l'ensemble des formations professionnelles en liaison avec tous les responsables concernés de l'académie et de la région académique.

Missions

- Définir la carte des formations professionnelles et technologiques en lien avec les services du conseil régional et de la région académique Nouvelle-Aquitaine ;
- rechercher la complémentarité et la synergie entre la formation initiale et la formation continue des élèves et des adultes ;
- apporter une aide logistique aux établissements pour l'analyse et l'évolution des structures pédagogiques et des équipements ;
- favoriser et pérenniser les relations des établissements de formation avec les entreprises : opérations éducatives conjointes, conventions locales de partenariats, cellules école-entreprise en lycées, comités locaux école-entreprise (Clee) ;
- Organiser le dialogue avec les branches professionnelles et les partenaires institutionnels ;
- Piloter l'enseignement pour la santé et la sécurité au travail (ESST) à destination des professeurs.

DAFPIC

22 rue Guillaume VII le Troubadour

CS 40625 - 86022 Poitiers cedex

05 16 52 65 03 • dafpic@ac-poitiers.fr

Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic)

Ahmed BAUVIN

Dafpic adjointe

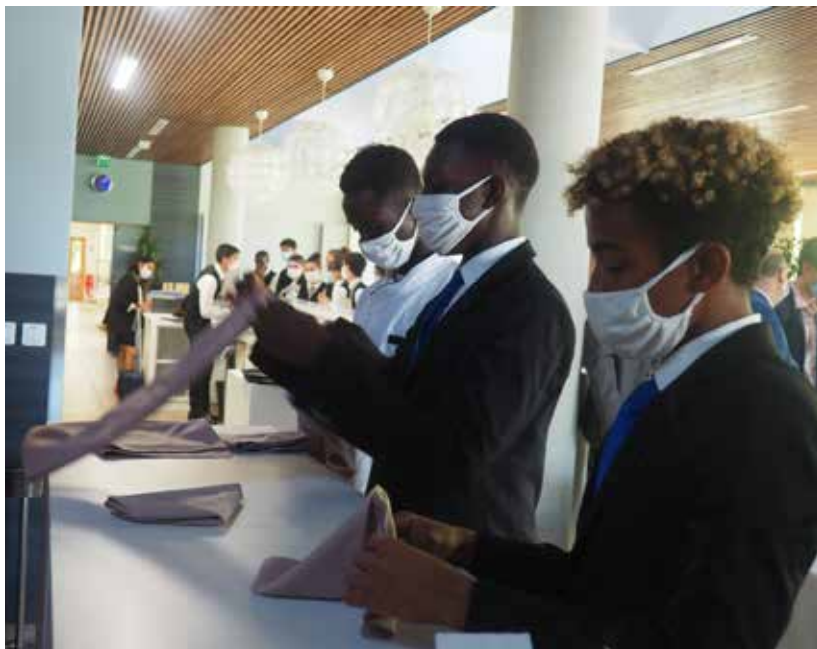
Catherine BONTEMPS • 05 16 52 65 25 • dafpic@ac-poitiers.fr

Coordonnatrice de la cellule enseignement de la santé et sécurité au travail

Elisabeth FESTOU • 06 12 55 47 54 • dafpic-esst@ac-poitiers.fr

Chargée de mission du pôle appui aux établissements (Qaleduc - Lycée des métiers - Équipements)

Dominique MOUSSERION
- 05 16 52 65 27 • dafpic@ac-poitiers.fr



→ MISSION DE CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE (MCFPA)

La mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage est garante de la qualité de la formation délivrée aux apprentis en centre de formation des apprentis (CFA) et en entreprise. Elle peut être saisie par les apprentis, les employeurs, les CFA. Sa mission s'exerce en collaboration avec des experts proposés par les branches professionnelles et les chambres consulaires.

Coordonnatrice de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage

Catherine MOLLAND - 05 16 52 65 35 • mcdfa@ac-poitiers.fr

→ DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)

Le Dava est en charge de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour tous les diplômes de l'éducation nationale du CAP au BTS. Il a une première mission d'information et de conseil du public, des organisations, des entreprises, des institutions, etc. Il coordonne également l'organisation et la gestion académique de la VAE en lien avec les corps d'inspection et la division des examens et concours (Dec).

Directrice technique

Laurence GODU - 05 16 52 64 76 • dava@ac-poitiers.fr

→ MISSION ACADÉMIQUE ÉCOLE-ENTREPRISE

Elle a pour objectif de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique, associatif, local. Elle participe également, au travers de ses partenariats, à la mise en oeuvre du parcours Avenir, des pôles de stages et la création de comités locaux école-entreprise (Clee).

Chargé de mission relations école-entreprise - Animation des comités locaux école-entreprise

Christophe RAMBLIERE

05 16 52 65 35 • dafpic-ma2e@ac-poitiers.fr

→ CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)

Le campus des métiers et des qualifications est un réseau d'acteurs de la formation et de l'entreprise regroupés en pôle autour d'un secteur professionnel : des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA), des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des laboratoires de recherche.

CMQ de l'aéronautique en Nord Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel

Pascal RENAUD

05 16 52 65 25

cmq.aero@ac-poitiers.fr

CMQ Terroirs et gastronomie Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel

N

05 16 52 65 03 • cmq.terroirsetgastronomie@ac-poitiers.fr



le me forme
re par mille
de baronneville

OUTILS
ENTREPRISES
INTERACTIVES

OUTILS
ADRESSES
MANUSCRITS

Echange
Argent - Mal
de passage
Echange

Antiquaires

HOTEL

41000000

6000000

1.100

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

1000000

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE (FTLV)

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) ACADÉMIQUE

Le centre de formation des apprentis (CFA) est un réseau de 51 unités de formation par apprentissage (UFA) positionnées au sein des établissements scolaires de l'académie de Poitiers, accueillant plus de 1 203 apprentis. L'offre de formation est étendue et variée, allant du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (DCG) en passant par le BTS, dans de multiples domaines professionnels pour un total de 140 formations en apprentissage à la rentrée 2020. Le CFA s'inscrit dans une dynamique de développement de la mixité de parcours et de publics ainsi que dans un rapprochement avec le CFA de l'enseignement supérieur pour une continuité des parcours.

Centre de formation des apprentis (CFA) académique

8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert
86 160 Jaunay Marigny
05 49 32 62 22 • cfa.acad@ac-poitiers.fr

En savoir +

cfa-acad-poitiers.fr



GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (GIP FCIP)

Le GIP FCIP de l'académie de Poitiers est une structure support de la politique de la rectrice dans le champ de la formation continue, de la formation et de l'insertion professionnelle ainsi que de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il propose notamment des prestations de bilans de compétences à destination de tous les publics (dispositif académique bilans et mobilités), et des prestations de formation et d'accompagnement VAE dans le champ de la professionnalisation des acteurs de la formation (ingénierie, ressources humaines). Il coordonne également la gestion administrative et financière des projets européens développés au sein de la région académique, au service des politiques académiques, en particulier de la lutte contre les interruptions de parcours de formation.

GIP FCIP de l'académie de Poitiers

8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert
86 160 Jaunay Marigny
05 49 39 62 01

En savoir +

ac-poitiers.fr/cid103599/le-gip-fcip-de-l-academie-de-poitiers.html



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**VOS COMPÉTENCES
POUR DEMAIN**

GRETA POITOU-CHARENTES

Le Greta accompagne et forme par an près de 10 000 demandeurs d'emploi, salariés des entreprises privées et publiques, individuels ou encore jeunes en situation d'insertion professionnelle, dans une trajectoire professionnelle et à tout moment de leur vie, afin de contribuer à leur évolution professionnelle ou à leur reconversion.

Le Greta regroupe plus de 150 établissements scolaires du second degré de l'académie, qui mutualisent leurs compétences, leurs plateaux techniques et leurs ressources humaines pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

Le Greta propose des formations certifiantes et modulaires dans de nombreux secteurs. Les modalités de formations sont variées et adaptées au parcours de chacun ; l'individualisation est au cœur de l'ingénierie de formation.

Organisé en huit agences sur le territoire académique, le siège administratif est le lycée Nelson Mandela à Poitiers.



GRETA Poitou-Charentes

Établissement support : lycée Nelson Mandela

63, rue de la Bugellerie - BP 90621

86000 Poitiers Cedex

05 49 88 64 89 • greta-poitou-charentes@ac-poitiers.fr

En savoir +

greta-poitou-charentes.fr/



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P. 67 À 72



UNIVERSITÉ DE POITIERS

L'université de Poitiers regroupe sept facultés, une école d'ingénieurs et six instituts qui accueillent près de 29 000 étudiants. Elle emploie environ 3 000 personnes.

FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLES

→ 7 FACULTÉS

- Droit et Sciences sociales
- Sciences économiques
- Sciences fondamentales et appliquées
- Lettres et langues
- Sciences humaines et arts
- Sciences du sport
- Médecine et Pharmacie

→ 1 ÉCOLE

- École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)

→ 6 INSTITUTS

- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
- Institut universitaire de technologie de Poitiers (IUT 86) : sites de Poitiers, Châtelleraut et Niort
- Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16)
- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
- Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (Iriaf)

Présidente

Virginie LAVAL

Accueil de la présidence

15 rue de l'Hôtel Dieu - Bâtiments E5-E7
TSA 71 117 - 86073 Poitiers cedex 09
Standard : 05 49 45 30 00

Direction de la communication

05 49 45 30 77 • communication@univ-poitiers.fr

Secrétariat général

05 49 45 30 43

Agence comptable

05 49 45 30 28

Direction des ressources humaines

05 49 45 30 74

Direction de la formation et des études

05 49 45 30 44

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement et service UP&Pro (apprentissage, alternance, réseau des diplômés, le bureau de liaison entreprises-université, formation continue...)

Campus

2 rue Pierre Brousse - Bâtiment B25
TSA 91110 - 86073 Poitiers cedex 9



INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (INSPE)

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé), interne à l'université de Poitiers, est le fruit d'une étroite collaboration entre les universités de Poitiers et La Rochelle, le Cned et le rectorat de l'académie de Poitiers.

L'Inspé prépare aux diplômes nationaux de masters "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (Meef), à l'issue de deux années d'études post-licence pour répondre aux enjeux de la formation initiale ou continue des enseignants.

L'Inspé de l'académie de Poitiers est accrédité à délivrer le diplôme national de master dans les mentions suivantes :

- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré (professeur des écoles) ;
- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2^d degré (professeurs en collèges et lycées) ;
- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation) ;
- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation.

Quatre parcours :

- formateurs d'adultes, conseil et accompagnement ;
- conseiller pédagogique de l'Enseignement supérieur ;
- inclusion et participation - handicap, difficultés, dépendance ;
- ingénierie des médias pour l'éducation.



Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers

Mario COTTRON

INSPE site de Poitiers - Université de Poitiers

5 rue Shirin Ebadi

Bâtiment B20

TSA 71108 - 86073 Poitiers cedex 9

05 49 36 22 00

INSPE site d'Angoulême - Université de Poitiers

227 rue de Montmoreau

16000 Angoulême

05 45 61 24 42

INSPE site de Niort - Université de Poitiers

Pôle Universitaire de Niort

11 rue Archimède

79000 Niort

05 49 17 82 52

INSPE site de La Rochelle - Université de La Rochelle

Technoforum | 23 avenue Albert Einstein | BP 33060 - 17031 La Rochelle - France

05 46 45 91 14

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

La Rochelle Université regroupe trois facultés, un institut d'administration des entreprises (IAE) – école universitaire de management et un institut universitaire de technologie (IUT) qui accueillent 8 732 étudiants. Elle emploie près de 1 700 personnes.

FACULTÉS ET INSTITUTS

→ 3 FACULTÉS

- Droit, sciences politiques et management
- Lettres, langues, arts et sciences humaines (Flash)
- Sciences et technologies

→ 2 INSTITUTS

- IAE - École universitaire de management
- Institut universitaire de technologie (IUT)



Président

Jean-Marc OGIER

Accueil de la présidence

23 avenue Albert Einstein
BP 33060
17031 La Rochelle
05 46 45 91 14

Secrétariat de la direction générale des services

05 46 45 87 45 • dgs@univ-lr.fr

Agence comptable

05 46 45 87 04 • agence_comptable@univ-lr.fr

Direction des ressources humaines

05 16 49 65 76 • drh@univ-lr.fr

Direction de la communication

05 46 45 85 68 • communication@univ-lr.fr

L'information et l'orientation des étudiants

- Pôle Orientation Insertion
05 46 45 83 37 • orientation@univ-lr.fr
- Service des études et de la vie étudiante
05 46 45 83 46 • contact_seve@univ-lr.fr

Formation continue

- Pôle Formation Continue
05 16 49 65 18 • formationcontinue@univ-lr.fr



univ-larochelle.fr

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Crous propose des services à l'étudiant dans six grands domaines : bourses, action sociale, hébergement, restauration, culture, jobs.



crous-poitiers.fr

Les services du Crous sont ouverts aux étudiants inscrits dans des établissements agréés par la sécurité sociale étudiante et, en ce qui concerne les bourses sur critères sociaux gérées par le Crous, dans des établissements relevant des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Culture. Le Crous de Poitiers est présent sur l'ensemble de l'académie de Poitiers (Poitiers, Angoulême, Châtellerauld, Chasseneuil-Futuroscope, La Rochelle et Niort).

Directrice générale

Mariannig HALL

Crous de Poitiers

15 rue Guillaume VII le Troubadour

BP629 86022 Poitiers cedex

05 49 60 88 10

secretariat.direction@crous-poitiers.fr

Site de La Rochelle/Niort

15 rue de Vaux de Foletier

17026 La Rochelle cedex

05 46 28 21 30

direction.larochelle@crous-poitiers.fr

Antenne d'Angoulême

La Croix du Milieu

16400 la Couronne

05 45 25 51 51

direction.angouleme@crous-poitiers.fr

Antenne Futuroscope - Châtellerauld

Restaurant universitaire Gémini

Téléport 2

8 avenue Blaise Pascal

86960 Futuroscope Chasseneuil

direction.futuroscope@crous-poitiers.fr

SCIENCES PO – CAMPUS DE POITIERS

Créé en 2001, le campus de Poitiers du collège universitaire de Sciences Po propose le Bachelor de Sciences Po, une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales commune à l'ensemble du Collège universitaire. Les étudiants ont la possibilité

d'approfondir les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Amérique latine, dans une perspective comparatiste avec l'Union européenne, et notamment la péninsule ibérique.

Avec des promotions d'environ 120 étudiants issus de plus d'une vingtaine de pays, le campus de Poitiers offre un taux d'encadrement garantissant aux étudiants la régularité de leur progression, ainsi qu'une convivialité toute latine.

Directrice du Campus de Poitiers

Pascale LECLERCQ

Collège universitaire - Poitiers Campus euro-latino-américain

23 rue Jean-Jaurès - 86000 Poitiers

05 49 50 96 76

iberoamerica.sciences-po.fr

SciencesPo

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM) NOUVELLE-AQUITAINE

Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes. Il pilote un réseau de 20 centres régionaux et de 158 centres d'enseignement, dont le siège est à Paris.

3 missions

- Formation professionnelle supérieure des jeunes et des adultes ;
- recherche technologique et l'innovation ;
- diffusion de la culture scientifique et technique.

Un accompagnement tout au long de la vie

- Service d'accueil, d'information et d'orientation ;
- formations à distance, le samedi, le soir, en journée et en alternance ;
- validation des acquis de l'expérience (VAE).

Directeur

Jean-Sébastien CHANTÔME

Siège

Bâtiment A4 - 6e étage
351 cours de la Libération
CS 1004 - 33405 Talence
Cedex
05 57 59 23 00

Centres Cnam dans l'académie de Poitiers

Centre de Poitiers-Futuroscope
2 avenue Gustave Eiffel
Téléport 2
86960 Futuroscope
Chasseneuil
naq_poitiers@lecnam.net
05 49 49 61 20

Centre de Niort

12 - 14 avenue Jacques Bujault
79000 Niort
naq_niort@lecnam.net
05 49 75 77 91

Centre d'Angoulême

138 rue de Bordeaux
16000 Angoulême
naq_angouleme@lecnam.net
05 45 68 06 78

Centre de La Rochelle

IUT - 15 rue François de Vaux
de Foletier
17026 La Rochelle Cedex
naq_la_rochelle@lecnam.net
05 46 44 84 32

le cnam
Nouvelle-Aquitaine
cnam-nouvelle-aquitaine.fr

INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MÉCANIQUE ET D'AÉROTECHNIQUE (ISAE-ENSMA)

La formation de trois ans, délivrée à l'Isae-Ensma, permet aux jeunes ingénieurs de s'orienter vers des fonctions type bureaux d'études, recherche et développement, pour l'essentiel dans les secteurs des industries de l'aéronautique, du spatial, du transport terrestre et de l'énergie.



Directeur

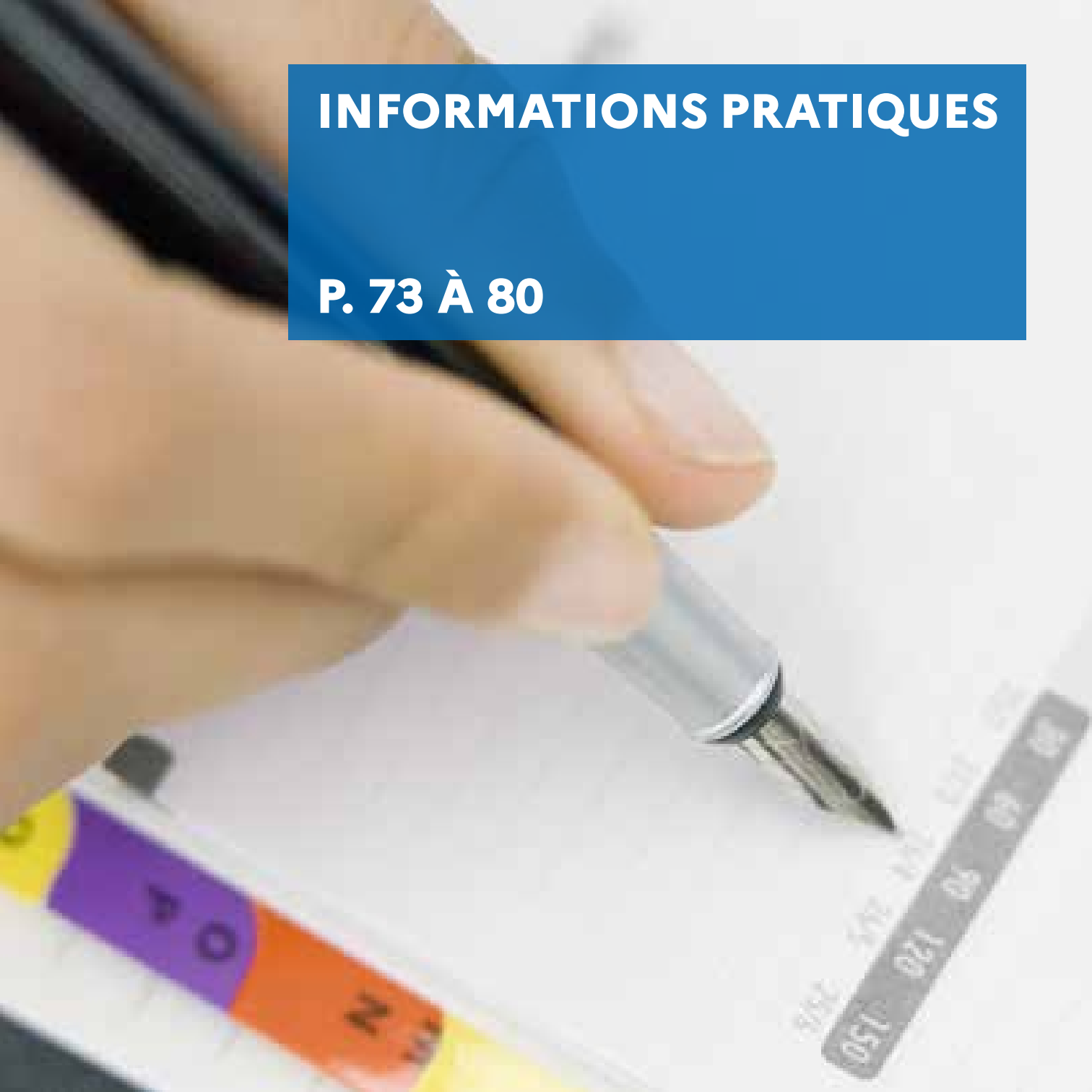
Roland FORTUNIER

ISAE-Ensma

Téléport 2
1 avenue Clément Ader • BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil cedex
05 49 49 80 80 • scolarite@ensma.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

P. 73 À 80





ADRESSES UTILES

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

→ PRÉFECTURES

[Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine](#)

Préfète • Fabienne BUCCIO
2 esplanade Charles de Gaulle
CS 41397 • 33077 Bordeaux Cedex
prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine

[Charente](#)

Préfète • Magali DEBASSE
7-9, rue de la Préfecture
CS 92301 • 16023 Angoulême Cedex
05 45 97 61 00
charente.gouv.fr

[Charente-Maritime](#)

Préfet • Nicolas BASSELIER
38 rue Réaumur
CS 70000 • 17017 La Rochelle Cedex 01
05 46 27 43 00
charente-maritime.gouv.fr

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

[Siège à Poitiers](#)

15 rue Arthur Ranc
CS 60539 • 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 63 63

[Site de Bordeaux](#)

Cité administrative - Rue Jules Ferry
Boîte 55 • 33090 Bordeaux Cedex
05 56 24 88 22

[Deux-Sèvres](#)

Préfet • 4 rue du Guesclin
BP 70000 • 79099 Niort Cedex 09
05 49 08 68 68
deux-sevres.gouv.fr

[Vienne](#)

Préfète • Chantal CASTELNOT
7 place Aristide Briand
CS 30589 • 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 70 00
vienne.gouv.fr

[Site de Limoges](#)

Immeuble Pastel
22 rue des Pénitents Blancs
CS 53218 • 87032 Limoges Cedex 1
05 55 12 90 00

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTAION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

[Siège à Limoges](#)

22 rue des Pénitents Blancs
87000 Limoges
05 55 12 90 00

[Site de Bordeaux](#)

51 rue Kiéser
CS 31387 • 33077 Bordeaux Cedex
05 56 00 42 00

[Site de Poitiers](#)

15 rue Arthur Ranc
CS 40537 • 86020 Poitiers Cedex
05 49 03 11 00

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENTREPRISE, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)

nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr

[Direction, secrétariat général, pôle entreprises, emploi, économie, répression des fraudes et pôle politique du travail](#)

Immeuble le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33074 Bordeaux Cedex

[Pôle concurrence, consommation et métrologie](#)

118 Cours du Maréchal Juin
TSA 10001 – 33075 Bordeaux Cedex
[Poitiers](#) • 05 49 50 34 94
[Bordeaux](#) • 05 56 99 96 12
[Limoges](#) • 05 55 11 66 00

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DREETS)

nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr

DREETS Nouvelle-Aquitaine

Immeuble Le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33 074 Bordeaux Cedex
05 56 00 07 77

→ LA DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (DRAJES) NOUVELLE-AQUITAINE

nouvelle-aquitaine.drdjscs.gouv.fr

Drajes Nouvelle-Aquitaine

5 rue Joseph-de-Carayon-Latour
CS 81499
33 060 Bordeaux Cedex
05 57 57 38 00

Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'académie de Poitiers

SDJES de Charente

DSDEN de Charente
Cité administrative du Champ de Mars - Bât. B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30

SDJES de Charente-Maritime

DSDEN de Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
Place des cordeliers
CS 60508
17021 La Rochelle Cedex1
05 16 52 68 00

SDJES des Deux-Sèvres

DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98661
79022 Niort Cedex
05 17 84 02 30

SDJES de la Vienne

DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII Le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex
05 16 52 66 00

→ DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)

24 rue François de Sourdis
BP 908 - 33060 Bordeaux
05 56 90 76 00 • drfip33@dgifp.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Charente

3 rue Pierre Labachot
CS 12222 - 16022 Angoulême Cedex
05 45 94 37 00
ddfip16@dgifp.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Charente-Maritime

24 avenue de Fétilly
BP 40587 - 17021 La Rochelle Cedex 1
05 46 00 39 39
ddfip@dgifp.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Deux-Sèvres

44 rue Alsace-Lorraine
BP 19149 - 79061 Cedex 9
05 49 06 36 36
ddfip79@dgifp.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Vienne

11 rue Riffault
BP 549 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 62 00
ddfip86@dgifp.finances.gouv.fr

→ DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

culturecommunication.gouv.fr/regions/drac-nouvelle-aquitaine

Siège à Bordeaux

Pôle Patrimoine et architecture et secrétariat général
54 rue Magendie
CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
05 57 95 02 02

Site de Poitiers

Pôle création et industries culturelles
102 Grand'Rue
BP 553 - 86020 Poitiers Cedex

05 49 36 30 30

Site de Limoges

Pôle démocratisation et action territoriale
6 rue Haute de la Comédie
87036 Limoges Cedex
05 55 45 66 00

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

Siège à Poitiers

5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers • 05 49 30 01 01

Site de Limoges

29 rue Beyrand
87100 Limoges • 05 55 45 20 07

Site de Bordeaux

33 rue de Saget
33000 Bordeaux • 05 57 95 05 00

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Siège à Bordeaux

103 bis rue Belleville
CS 91704 • 33063 Bordeaux Cedex • 05 57 01 44 00

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

→ CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Charente

Département de la Charente
31 boulevard Emile Roux
CS 60000 • 16917 Angoulême
Cedex 9 • 05 16 09 50 00
lacharente.fr

Deux-Sèvres

Conseil départemental des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 • 79028 Niort Cedex • 05 49 06 79 79
deux-sevres.fr

Charente-Maritime

Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République
CS 60003 • 17076 La Rochelle
Cedex 9 • 05 46 31 70 00
la.charente-maritime.fr

Vienne

Département de la Vienne
Place Aristide Briand
CS 80379 • 86008 Poitiers Cedex • 05 49 55 66 00
www.lavienne86.fr

→ CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

nouvelle-aquitaine.fr

Site de Bordeaux

14 rue François-de-Sourdis
CS 81383 • 33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

Site de Limoges

27 boulevard de la Corderie
CS 3116 • 87031 Limoges Cedex 1
05 55 45 19 00

Site de Poitiers

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 50575 • 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 77 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Charente

24 avenue Gambetta
16000 Angoulême
05 16 09 50 11

Deux-Sèvres

26 rue de la Blauderie
79000 Niort
05 49 08 94 90

Charente-Maritime

35 rue François de Vaux de Foletier
17000 La Rochelle
05 46 45 17 77

Vienne

30 rue des Champs-Balais
86000 Poitiers
05 49 03 04 05

DIRECTIONS DIOCÉSAINES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

ec-poitou-charentes.fr

Charente

226 route de Bordeaux
16000 Angoulême
05 49 88 17 93

Deux-Sèvres et Vienne

10 rue de la Trinité
86000 Poitiers
05 49 88 17 93

Charente-Maritime

26 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 49 88 17 93

LOISIRS – CULTURE

→ MÉDIATHÈQUES

Angoulême

Médiathèque Grand Angoulême

1 rue Coulomb

16000 Angoulême

05 45 94 56 00

lalpha.org

La Rochelle

Médiathèque Michel Crepeau

Avenue Michel Crepeau

17000 La Rochelle - Cedex 1

05 46 45 71 71

agglo-larochelle.fr/culture-et-loisirs#!mediatheque-et-reseau-des-bibliotheques

Niort

Médiathèque centrale d'agglomération Pierre-Moinot

1-7 boulevard Main

79000 Niort

05 49 78 70 71

mediatheques.niortagglo.fr

Poitiers

Médiathèque François Mitterrand

4 rue de l'Université

86000 Poitiers

05 49 52 31 51

bm-poitiers.fr

→ THÉÂTRES

Angoulême

Théâtre - Scène nationale

Avenue des Maréchaux

16000 Angoulême

05 45 38 61 61

theatre-angouleme.org

La Rochelle

La Coursive

4 rue Saint Jean du Pérot

17000 La Rochelle

05 46 51 54 00

la-coursive.com

Niort

Moulin du Roc

9 boulevard Main

79000 Niort

05 49 77 32 30

moulinduroc.asso.fr

Poitiers

Théâtre & Auditorium de Poitiers

1 boulevard de Verdun

86000 Poitiers

05 49 39 29 29

Administration : 05 49 39 40 00

tap-poitiers.com



CALENDRIER SCOLAIRE 2021 - 2022



ZONE A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

| | ZONE A | ZONE B | ZONE C |
|------------------------------------|---|--|---|
| Prérentrée des enseignants | Mercredi 1^{er} septembre | | |
| Rentrée scolaire des élèves | Reprise des cours : jeudi 2 septembre 2021 | | |
| Vacances de la Toussaint | Fin des cours : samedi 23 octobre 2021 Reprise des cours : lundi 8 novembre 2021 | | |
| Vacances de Noël | Fin des cours : samedi 18 décembre 2021 Reprise des cours : lundi 3 janvier 2022 | | |
| Vacances d'hiver | Fin des cours : samedi 12 février 2022 Reprise des cours : lundi 28 février 2022 | Fin des cours : samedi 5 février 2022 Reprise des cours : lundi 21 février 2022 | Fin des cours : samedi 19 février 2022 Reprise des cours : lundi 7 mars 2022 |
| Vacances de printemps | Fin des cours : samedi 16 avril 2022 Reprise des cours : lundi 2 mai 2022 | Fin des cours : samedi 9 avril 2022 Reprise des cours : lundi 25 mai 2022 | Fin des cours : samedi 23 avril 2022 Reprise des cours : lundi 9 mai 2022 |
| Vacances d'été | Fin des cours : mardi 6 juillet 2021 | | |

QUELQUES SIGLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- AAE** • Attaché d'administration de l'Etat
- AEDE** • Association européenne des enseignants
- AESH** • Accompagnant des élèves en situation de handicap
- ADJAENES** • Adjoint d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- ASSEDU** • Assistant d'éducation
- BOE** • Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- CAEN** • Conseil académique de l'Éducation nationale
- CAPA** • Commission administrative paritaire académique
- CAPD** • Commission administrative paritaire départementale
- CAPE** • Certificat d'aptitude au professorat des écoles
- CAPES** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de 2^e degré
- CAPEPS** • Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
- CAPET** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
- CESC** • Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- CSEN** • Conseil scientifique de l'Éducation nationale
- CFA** • Centre de formation d'apprentis
- CHSCT** • Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CLEMI** • Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information
- CRPE** • Concours de recrutement de professeurs des écoles
- CSAIO** • Chef du service académique d'information, d'insertion et d'orientation
- CTA** • Comité technique académique
- CTSD** • Comité technique spécial départemental
- DAFPE** • Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement
- DAFPEN** • Délégation académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale
- DAFPIC** • Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue
- DAVL** • Délégué académique à la vie lycéenne
- DIEO** • Direction, inspection, éducation, orientation (personnels de)
- DSDEN** • Direction des services départementaux de l'éducation nationale
- EPL** • Établissement public local d'enseignement
- EREA** • Établissement régional d'enseignement adapté
- IA-Dasen** • Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale
- IA-IPR** • Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
- IATSS** • Ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (personnels)
- IEN-ET/EG** • Inspecteur de l'éducation nationale - Enseignement technique - Enseignement général
- IEN-IO** • Inspecteur de l'éducation nationale - Information et orientation
- IGÉSR** • Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
- MEEF** • Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (Master)
- PACTE** • Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat
- PSY-EN** • Psychologue de l'éducation nationale
- SAENES** • Secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Directrice de publication
Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers

Rédaction et conception graphique
Pôle communication

Sources

Service statistique du rectorat,
documentation Insee

Impression : **Megatop**

Credits photos : **rectorat de l'académie de Poitiers et**

Ministère de l'éducation nationale

Couverture : **People vector - freepix-com**



MAIF vous **accompagne**
dans la pratique de **votre métier.**

Solutions d'assurance, mise à disposition
de **ressources pédagogiques** et **informations
pratiques.**

MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner
au mieux les **personnels éducatifs** dans leur
parcours professionnel et leur vie privée.

Pour tout savoir, rendez-vous sur : maif.fr/enseignants

MAIF dans votre département

- **Angoulême** : 05 45 37 14 00
- **La Rochelle** : 05 46 45 64 00
- **Niort** : 05 49 06 85 40
- **Poitiers** : 05 49 44 85 85



assureur militant

2021



Rectorat de l'académie de Poitiers
DSDEN de la Vienne

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • www.ac-poitiers.fr

2022